

*Observatoire du Développement Spatial. Dossier thématique N°1*

# **Dynamiques de développement démographique et enjeux en matière d'aménagement du territoire**

*Dynamiques de développement démographique et enjeux en matière d'aménagement du territoire*

*Etude réalisée pour le compte du Département de l'Aménagement du Territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures.*

*Auteurs: Patrick Bousch, Antoine Decoville*

*CEPS/INSTEAD, 44 rue Emile Mark  
L-4620 Differdange*

*Février 2010*

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction                                                                                                                                              | 5         |
| <b>1) ETAT DES LIEUX : LE RENOUVEAU DES CAMPAGNES ?</b>                                                                                                   | <b>11</b> |
| Indicateur 1 : Evolution du poids démographique des communes dans le total de la population du pays                                                       | 12        |
| Indicateur 2 : Typologie des communes selon l'importance de leur caractère urbain                                                                         | 16        |
| Indicateur 3 : densité des communes en 2009                                                                                                               | 18        |
| Indicateur 4 : Croissance de la population sur la période 2001-2009                                                                                       | 20        |
| Indicateur 5 : Contribution des communes à la croissance totale de la population                                                                          | 22        |
| Indicateur 6 : Carte schématique de comparaison entre la population réelle et les hypothèses développées dans l'IVL pour l'année 2009 (scénario résidant) | 23        |
| Indicateur 7 : Evolution du taux d'accroissement annuel moyen de la population sur quatre périodes intercensitaires (entre 1970 et 2009)                  | 25        |
| Indicateur 8 : Soldes naturels et migratoires sur la période 2001-2007                                                                                    | 27        |
| Indicateur 9 : Mouvements migratoires et taux de croissance migratoire sur la période 2001-2007                                                           | 29        |
| Indicateur 10 : Année du maximum démographique sur la période de 1910 à 2009                                                                              | 31        |
| Indicateur 11 : Taux de croissance naturelle sur la période 2001-2007                                                                                     | 33        |
| Conclusion de la première partie                                                                                                                          | 35        |
| <b>2) STRUCTURE DE LA POPULATION, PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX EN TERMES D'AMÉNAGEMENT</b>                                                          | <b>36</b> |
| Indicateur 12 : Age moyen de la population par commune en 2008                                                                                            | 38        |
| Indicateur 13 : Part des personnes âgées de moins de 20 ans dans la population en 2008                                                                    | 40        |
| Indicateur 14 : Part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population en 2008                                                                     | 42        |
| Indicateur 15 : Dynamique de vieillissement/rajeunissement de la population entre 1994 et 2008                                                            | 44        |
| Indicateur 16 : Revenus estimés des actifs occupés en 2008                                                                                                | 46        |
| Indicateur 17 : Prix moyens du m <sup>2</sup> annoncé pour une maison individuelle en 2008                                                                | 48        |
| Indicateur 18 : Evolution du nombre de personnes par ménage sur la période 1970-2001                                                                      | 50        |
| Indicateur 19 : Taux de natalité sur la période 2006-2008                                                                                                 | 52        |
| Indicateur 20 : Typologie synthétique des tendances démographiques des communes                                                                           | 54        |
| Indicateur 21 : Part des déplacements individuels motorisés dans le total des déplacements domicile-travail en 2001                                       | 56        |
| Conclusion de la seconde partie                                                                                                                           | 58        |
| <b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>                                                                                                                                | <b>59</b> |
| Bibliographie                                                                                                                                             | 61        |



## INTRODUCTION

La population du Luxembourg est aujourd'hui proche des 500 000 habitants. Au-delà du seuil hautement symbolique, ce chiffre traduit l'existence de fortes pressions sur le territoire et il appelle à la prise de mesures pour tenter de les réguler.

Ce dossier thématique propose un éclairage sur la situation démographique du pays. Il a été réalisé dans le cadre de l'Observatoire du Développement Spatial, qui analyse les dynamiques spatiales qui affectent le territoire luxembourgeois. Ce travail s'inscrit dans la continuité du premier rapport sur le suivi du Développement Territoire du Luxembourg à la lumière des objectifs de l'IVL. L'Observatoire du Développement Spatial est commandité par le Département de l'Aménagement du Territoire du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures. Il est mis en œuvre par le Département GEODE (Géographie et Développement) du centre de recherche public CEPS/INSTEAD. Ses missions sont de mieux comprendre les mécanismes du développement spatial et de fournir des éléments d'évaluation de l'efficacité des mesures politiques adoptées dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur l'Aménagement du territoire (1999), du Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (2003), et de l'Integratives Verkehrs-und Landesentwicklungskonzept für Luxemburg (2004).

L'analyse territoriale telle qu'elle est envisagée à travers cet observatoire vise à mieux cerner les forces qui concourent à structurer le territoire. Ces forces sont le fruit d'interactions complexes et multiples qui impliquent des individus et des groupes d'individus régis par des logiques différentes, et même parfois antagonistes. Habituellement ; ces logiques sont étudiées, analysées et commentées de manière artificiellement segmentée par des spécialistes de champs disciplinaires distincts, ce qui empêche parfois d'en saisir les interrelations et donc toute la complexité. C'est là une des conséquences de l'hyperspécialisation et de la fragmentation du savoir, qui caractérisent l'évolution de la culture scientifique. Pourtant, l'aménagement du territoire nécessite de considérer le territoire comme un système complexe et de prendre en considération de nombreuses thématiques, telles que la démographie, l'économie, l'environnement, la mobilité des personnes, etc. Dans ce contexte, l'Observatoire du Développement Spatial a pour tâche de réunir de nombreuses informations complémentaires afin d'adopter une approche la plus complète possible pour observer les dynamiques d'évolution du territoire luxembourgeois. Quand cela est nécessaire, il a également pour mission de produire les données manquantes et pourtant indispensables à la réalisation de ses missions. Ces données recueillies ou produites dans le cadre de l'Observatoire du Développement Spatial contribueront à la

construction des bases analytiques sur lesquelles sera élaboré le prochain Programme Directeur d'Aménagement du Territoire.

L'observatoire du développement spatial est donc un outil d'aide à la décision. Mais au-delà de cette première mission, il est important qu'il soit également un outil de communication et de sensibilisation du grand public. En effet, tout un chacun doit comprendre que la gestion du territoire est un enjeu qui non seulement nous concerne tous, mais dont nous sommes également tous les acteurs. L'exemple du développement de l'urbanisation résidentielle le montre bien : si la construction est rendue possible par des réglementations urbanistiques, c'est finalement la somme des choix individuels qui produira le territoire dans lequel nous vivrons demain, puisque nous sommes tous maîtres de nos choix de localisation résidentielle, sous réserves de certaines contraintes budgétaires notamment. Ces décisions auront également de l'importance sur de nombreux autres processus, comme celui de l'évolution du trafic routier ou de la mise en place des équipements publics et privés destinés à répondre aux besoins de la nouvelle population. Il est donc fondamental de faire comprendre au grand public le rôle qu'il a à jouer dans ce grand défi collectif qu'est la gestion durable de notre territoire, et qui consiste à garantir que le développement des activités humaines ne se fait pas au détriment de la préservation des caractéristiques environnementales de l'espace dans lequel elles s'inscrivent.

L'objet de ce premier dossier thématique est de s'attacher à étudier les spécificités de la démographie au Luxembourg, en apportant un certain nombre de réponses à des questions fondamentales : comment la population se répartit-elle dans l'espace ? Selon quelles logiques ? Quelles sont les portions dynamiques du territoire ? Celles, au contraire, qui tendent à voir leur population vieillir, ou s'installer ailleurs ? Ces questions doivent être prises en compte pour penser aujourd'hui l'organisation territoriale de demain.

## **POURQUOI TRAITER CONJOINTEMENT DE LA DÉMOGRAPHIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?**

L'aménagement du territoire consiste notamment à favoriser une répartition des hommes et des activités dans l'espace qui soit à même de répondre aux exigences de qualité de vie, de performance économique et de respect des équilibres environnementaux. Au Luxembourg, cette nécessité est d'autant plus forte et fondamentale que les éléments moteurs du processus de production de l'espace, à savoir le développement économique et par répercussion le développement démographique sont exceptionnellement forts. Alors que la population du Grand-Duché est actuellement proche des 500 000 habitants, l'un des objectifs de la politique d'aménagement du territoire est de réguler cette croissance

démographique en favorisant son redéploiement dans des régions ou des communes jugées aptes à l'accueillir, afin de préserver au mieux le territoire mais également la qualité de vie des habitants. Cette réponse institutionnelle passe par l'utilisation de différents moyens : l'adoption de lois, de plans et de règlements bien sûr, mais également la mise en place de mesures incitatives, ou encore la sensibilisation du grand public.

Face au défi d'une meilleure répartition de la population et des activités dans l'espace, plus à même d'être conciliable avec le maintien d'une activité agricole performante et d'espaces naturels préservés, deux approches peuvent être adoptées. La première peut être assimilée à un certain « laisser-faire », et la seconde, au contraire, à une démarche politique volontariste. Il peut en effet s'agir soit d'adapter les infrastructures et équipements publics à l'évolution constatée de la démographie dans l'espace, soit de modifier, en amont, les lieux d'implantation de la nouvelle population grâce à l'adoption de mesures incitatives ou réglementaires.

La première approche peut être qualifiée d'aménagement par réaction. Elle prend acte des évolutions et tente de rationaliser la gestion du sol, des services publics, des équipements et des infrastructures. Dans ce cas de figure, les mesures d'aménagement accompagnent l'évolution constatée de la répartition spatiale de la population et des activités, ce qui amène souvent à une accentuation des déséquilibres entre les zones dynamiques et celles qui le sont moins. En effet, les aménagements créés dans les zones qui se développent rapidement augmentent encore d'avantage l'attractivité de ces mêmes espaces, aux dépens des zones peu attractives, délaissées par les nouvelles infrastructures. Ce type d'approche peut être poursuivi dans le cas où les régions dynamiques correspondent à celles que la politique d'aménagement du territoire a identifiées comme étant à développer. En revanche, elle est à proscrire dans les configurations où le développement spatial menace les grands équilibres territoriaux.

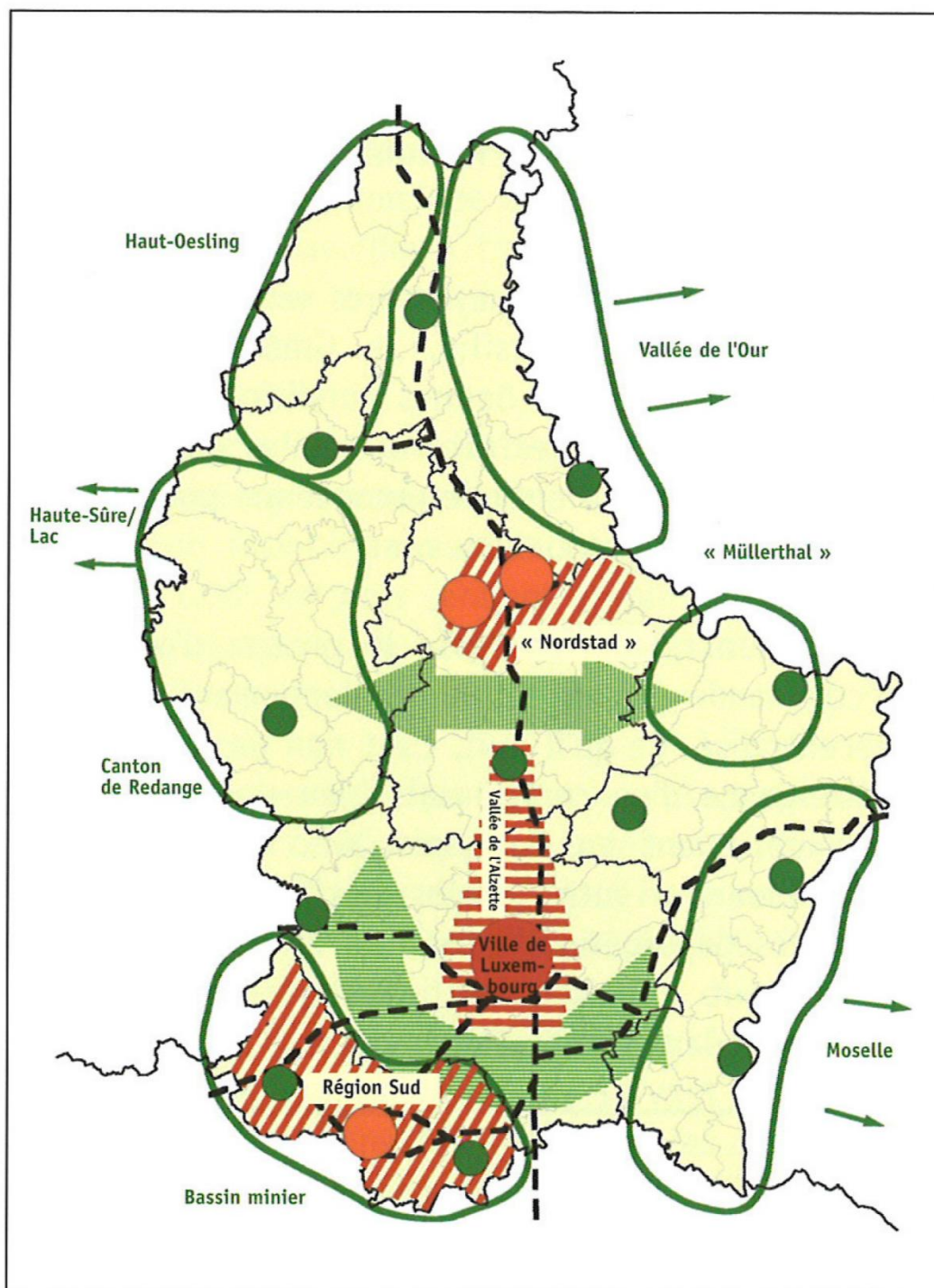
Dans la seconde approche, il s'agit de tenter de recadrer les tendances observées en amont, en favorisant l'implantation d'emplois et d'équipements dans les régions que l'on souhaite développer, afin de créer un effet polarisateur susceptible de contrebalancer l'attractivité des zones accaparant une trop grande part de la croissance. Il s'agit, dans ce cas, d'un aménagement volontariste et anticipatif.

Entre ces deux types de réponse institutionnelle, les acteurs de l'aménagement doivent souvent composer avec les différentes nécessités et suivre des stratégies nuancées, en sollicitant les deux approches. Néanmoins, la politique d'aménagement énoncée dans le Programme Directeur d'Aménagement du Territoire, et précisée dans l'approche de planification de l'IVL (Integratives Verkehrs-und Landesentwicklungskonzept für Luxemburg), datant de 2004, repose clairement sur une philosophie de l'action territoriale qui est anticipative, volontariste, et à visée structurante. Le Programme Directeur d'Aménagement

du Territoire fixe ainsi un certain nombre d'objectifs quant à la gestion de la croissance démographique. Il est ainsi spécifié qu'il convient d'orienter la répartition de la population résidente, actuelle et future, en fonction du système des centres de développement et d'attraction (Objectif politique V.5). Pour ce faire, il est prévu d'utiliser les différentes outils possibles, que ce soit au niveau communal, où il est énoncé qu'il faudrait réviser les Plans d'Aménagement Général en fonction du système des Centres de Développement et d'Attraction, ou à une échelle plus large, par la coordination des P.A.G. au niveau régional. L'Etat doit également jouer un rôle en adaptant ses subventions et aides ainsi que les mécanismes de finances communales au système des centres de développement et d'attraction.

La démarche de prospective appelée IVL s'est quant à elle basée sur des hypothèses de croissance de la population pour élaborer des scénarios. Rappelons qu'il ne s'agissait pas de tentatives de prévision, mais de bases de travail correspondant à des scénarios possibles, établis en tenant compte des expériences passées. Ces scénarios ne sont en rien figés, mais ils permettent de présenter l'avenir du développement spatial comme étant fortement conditionné par les stratégies d'aménagement qui seront poursuivies ou non. Cette manière de concevoir le développement d'un territoire montre toute l'importance du rôle que peut jouer l'action politique dans le développement du territoire.

Le modèle poursuivi de « Ville polycentrique dans un espace paysager au sein de régions fonctionnelles » cherche ainsi à redistribuer proportionnellement la croissance de la population et de l'emploi de l'agglomération de Luxembourg-Ville vers un nombre restreint de centres urbains (les Centres de Développement et d'Attraction), choisis en raison de leur degré de centralité et donc de leur capacité à répondre, grâce à leur offre d'équipements et de services, aux besoins des habitants des communes situées aux alentours. De même, un certain nombre d'autres communes ont été identifiées comme des centres complémentaires dans le cadre du scénario dit « résidant » de l'IVL, qui a été retenu comme souhaitable.



*Le modèle de développement spatial préconisé par l'IVL : « La ville polycentrique dans un espace paysager au sein de régions fonctionnelles ». Source : IVL, 2004*

Par ailleurs, un objectif très ambitieux de la politique d'aménagement est de réduire la part des déplacements individuels motorisés dans le total des déplacements effectués, ce qui passe nécessairement par la densification du tissu urbain. Les Centres de Développement et d'Attraction doivent également être suffisamment bien inter-reliés par des moyens de transport publics efficaces, afin de permettre un accès facilité aux pôles d'emplois ainsi qu'une bonne articulation avec leur *hinterland*. Ainsi, la population doit pouvoir accéder facilement mais également de manière écologiquement responsable et avec un souci d'équité aux différents pôles de services et d'emplois. Dans un contexte de grande flexibilité du marché du travail, il devient aujourd'hui difficile de résider à côté de son lieu de travail, c'est pourquoi il est important d'agir en amont sur l'amélioration des liaisons entre lieux d'habitats et lieux de vie, en créant, dans la mesure du possible, de la mixité fonctionnelle dans les centres urbains, c'est-à-dire en faisant cohabiter lieux de résidence, de travail, de commerce et de récréation.

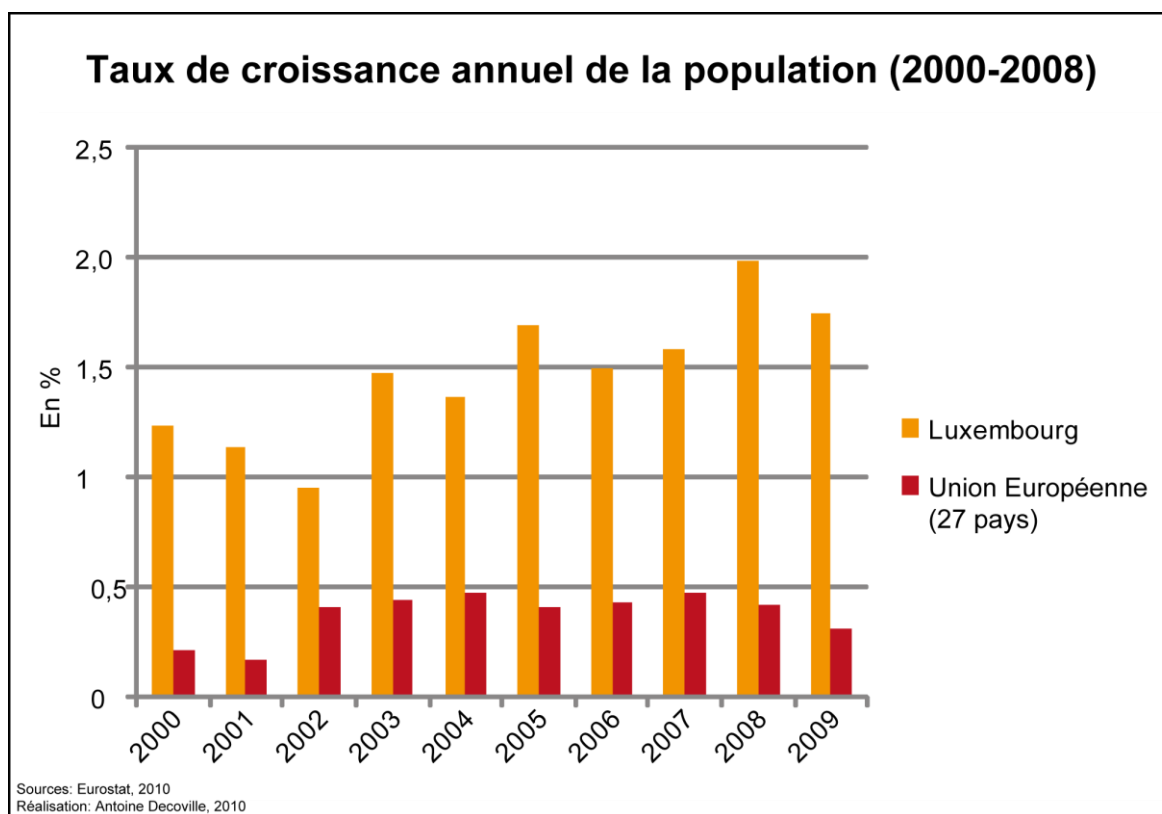
En dressant un état des lieux de la situation démographique au Luxembourg et en confrontant cette réalité avec les objectifs de la politique d'aménagement du territoire, ce dossier thématique souhaite ainsi montrer le degré d'adéquation entre les objectifs poursuivis et l'observation du réel. Il est pour cela composé de deux parties.

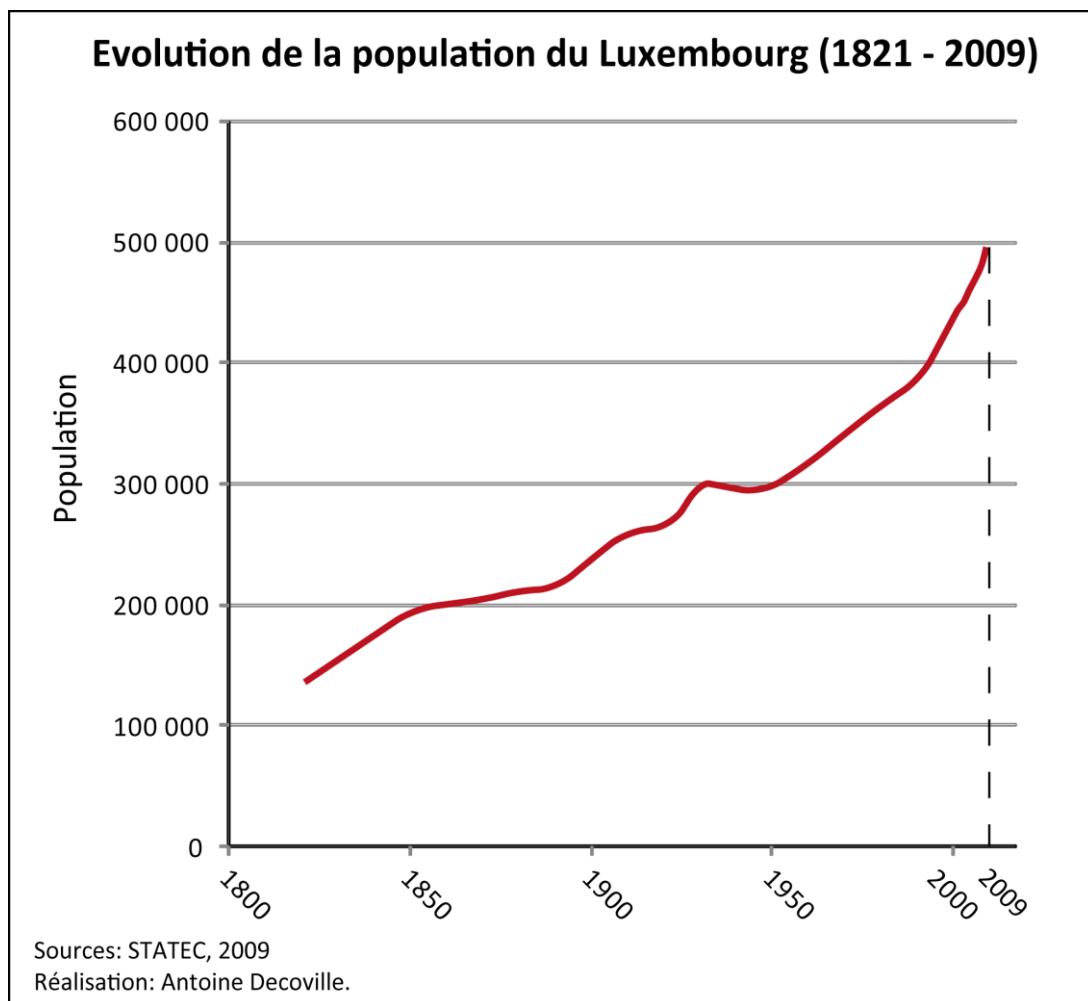
Dans la première, il s'agit d'appréhender les dynamiques démographiques dans l'espace, d'identifier les régions dynamiques, celles qui le sont moins, et de tenter d'en saisir les logiques spatiales.

Dans la seconde, nous tenterons de voir les défis que semblent poser les perspectives d'évolution de la population au regard des structures par âge. Il s'agit de comprendre ce que ces dynamiques signifieront, à terme, en matière de mutation de la fonction résidentielle dans l'espace. Au-delà, il s'agit d'apprécier les implications que cela sous-entend par rapport aux besoins en termes d'équipements publics, de services de proximité, et d'offre commerciale.

## 1) ETAT DES LIEUX : LE RENOUVEAU DES CAMPAGNES ?

La démographie luxembourgeoise apparaît extrêmement dynamique lorsqu'on la positionne dans le contexte européen. Avec un taux d'accroissement annuel total de la population de 1,98 % en 2008 (Eurostat, 2009) le Luxembourg est le pays ayant la plus importante croissance relative de sa population en Europe. A titre d'exemple, la France, souvent montrée en exemple pour sa natalité relativement élevée, affichait un taux pour la même année de 0,57 %. Pour la même année, l'Allemagne connaissait un léger recul démographique, avec un taux de -0,26 %.

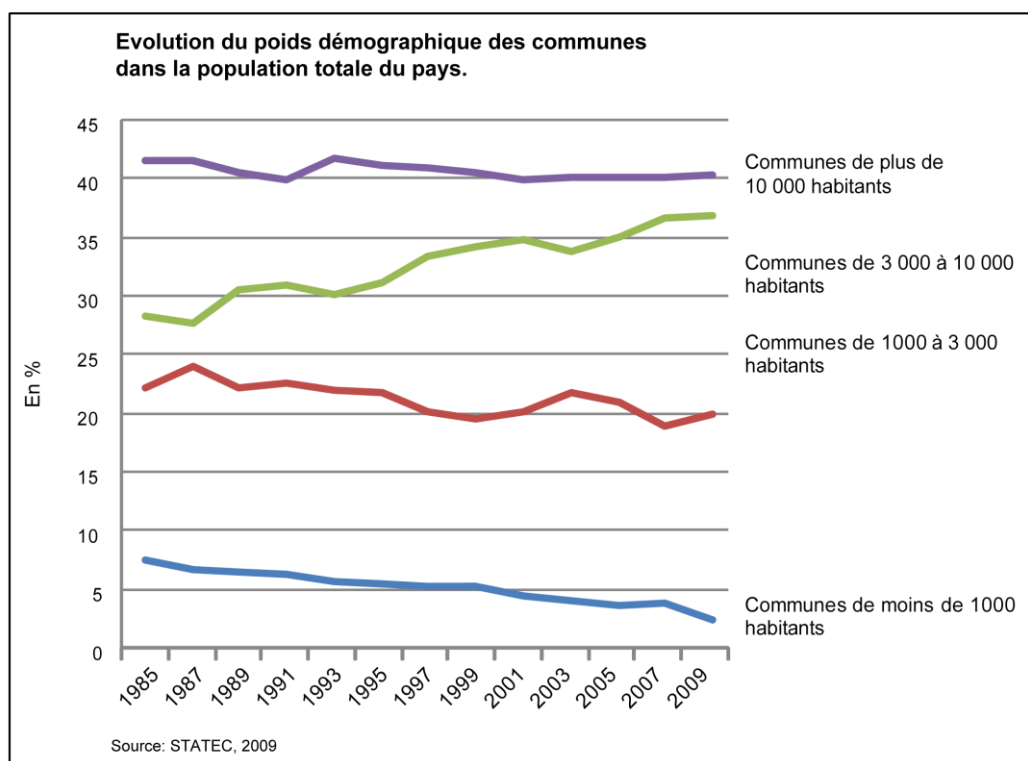




Il est ainsi intéressant de constater qu'en dehors des périodes sombres de l'histoire récente, et plus particulièrement de la contre-offensive allemande des Ardennes, hautement dévastatrice, le Luxembourg a vu sa population augmenter à un rythme élevé et soutenu depuis le début du dix-neuvième siècle. La courbe ci-dessus, représentant l'évolution absolue de la population luxembourgeoise, montre même que le nombre de nouveaux habitants a crû de manière plus rapide au cours des vingt dernières années qu'au cours de la fin de la période de transition démographique, au dix-neuvième siècle, ou encore qu'au cours de l'essor de l'activité sidérurgique, de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'aux années 1960.

Cette époque récente est donc très intéressante à étudier, elle est caractérisée par d'importantes mutations, encore largement à l'œuvre actuellement. Pour ce faire, il peut être intéressant de s'intéresser à analyser l'évolution de la population au niveau des communes.

**Indicateur 1:** Le graphique ci-dessous montre quelle est l'évolution du poids démographique de quatre catégories de communes, classées en fonction de seuils de population, dans la population totale du pays entre 1985 et 2009.



Ce graphique fait apparaître une baisse relativement sensible du poids des communes comptant moins de 1 000 habitants dans le total de la population du pays. Cela ne signifie pas que les plus petites communes aient perdu des habitants, mais plutôt que bon nombre d'entre-elles sont passées, au cours des 25 dernières années, dans la catégorie des communes de plus de 1 000 habitants. En revanche, on note une augmentation relativement importante du poids démographique des communes moyennes comptant entre 3 000 et 10 000 habitants. Elles représentent aujourd'hui environ 37 % du poids total de la population contre 28 % en 1985. Cela permet donc d'établir qu'une réorganisation de l'armature urbaine du pays s'opère. Selon la carte administrative actuelle, qui comprend 116 communes, le pays ne compte plus que 15 communes de moins de 1 000 habitants, alors que c'était le cas pour 41 d'entre-elles en 1985. En revanche, le nombre de communes de plus de 10 000 habitants est seulement passé de 6 à 7, et leur poids relatif dans la population totale du pays est resté stable. La croissance démographique a donc profité aux communes les moins peuplées, ainsi qu'aux communes de taille moyenne.

Le tableau ci-dessous montre le détail des chiffres avec l'évolution du poids démographique de chaque commune dans le poids démographique total entre 2001 et 2009 pour un échantillon représentant les 15 communes les plus peuplées et les 15 communes les moins peuplées (en 2009).

Evolution du poids démographique de trente communes entre 2001 et 2009

|                                           | COMMUNE          | POPULATION<br>2001 | POPULATION<br>2009 | CLASSEMENT DES<br>COMMUNES SELON<br>LA POPULATION DE<br>2001 | PART DE LA POPULATION<br>COMMUNALE DANS LE<br>TOTAL DE LA POPULATION<br>DE 2001 | CLASSEMENT DES<br>COMMUNES<br>SELON LA<br>POPULATION DE<br>2009 | PART DE LA<br>POPULATION<br>COMMUNALE<br>DANS LE TOTAL DE<br>LA POPULATION DE<br>2009 | EVOLUTION DU POIDS DE<br>LA POPULATION<br>COMMUNALE DANS LA<br>POPULATION TOTALE<br>ENTRE 2001 ET 2009<br>(EN %) |
|-------------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15 communes les plus<br>peuplées en 2009  | LUXEMBOURG       | 76688              | 88586              | 1                                                            | 17,45                                                                           | 1                                                               | 17,95                                                                                 | 2,88                                                                                                             |
|                                           | ESCH-SUR-ALZETTE | 27146              | 29853              | 2                                                            | 6,18                                                                            | 2                                                               | 6,05                                                                                  | -2,05                                                                                                            |
|                                           | DIFFERDANGE      | 18172              | 20979              | 3                                                            | 4,13                                                                            | 3                                                               | 4,25                                                                                  | 2,82                                                                                                             |
|                                           | DUDELANGE        | 17320              | 18278              | 4                                                            | 3,94                                                                            | 4                                                               | 3,70                                                                                  | -6,01                                                                                                            |
|                                           | PÉTANGE          | 13749              | 15398              | 5                                                            | 3,13                                                                            | 5                                                               | 3,12                                                                                  | -0,25                                                                                                            |
|                                           | SANEM            | 13041              | 14255              | 6                                                            | 2,97                                                                            | 6                                                               | 2,89                                                                                  | -2,64                                                                                                            |
|                                           | HESPERANGE       | 10400              | 12786              | 7                                                            | 2,37                                                                            | 7                                                               | 2,59                                                                                  | 9,50                                                                                                             |
|                                           | BETTEMBOURG      | 9063               | 9722               | 8                                                            | 2,06                                                                            | 8                                                               | 1,97                                                                                  | -4,46                                                                                                            |
|                                           | SCHIFFLANGE      | 7849               | 8433               | 9                                                            | 1,79                                                                            | 9                                                               | 1,71                                                                                  | -4,31                                                                                                            |
|                                           | KAYL             | 7050               | 7794               | 11                                                           | 1,60                                                                            | 10                                                              | 1,58                                                                                  | -1,54                                                                                                            |
|                                           | ETTELBRUCK       | 7344               | 7714               | 10                                                           | 1,67                                                                            | 11                                                              | 1,56                                                                                  | -6,45                                                                                                            |
|                                           | MERSCH           | 7012               | 7513               | 12                                                           | 1,60                                                                            | 12                                                              | 1,52                                                                                  | -4,57                                                                                                            |
|                                           | MAMER            | 6753               | 7263               | 13                                                           | 1,54                                                                            | 13                                                              | 1,47                                                                                  | -4,21                                                                                                            |
|                                           | BASCHARAGE       | 6590               | 7244               | 14                                                           | 1,50                                                                            | 14                                                              | 1,47                                                                                  | -2,10                                                                                                            |
|                                           | WALFERDANGE      | 6437               | 7117               | 15                                                           | 1,46                                                                            | 15                                                              | 1,44                                                                                  | -1,53                                                                                                            |
| 15 communes les moins<br>peuplées en 2009 | ERMSDORF         | 812                | 955                | 103                                                          | 0,18                                                                            | 102                                                             | 0,19                                                                                  | 4,75                                                                                                             |
|                                           | KIISCHPELT       | 865                | 950                | 96                                                           | 0,20                                                                            | 103                                                             | 0,19                                                                                  | -2,18                                                                                                            |
|                                           | PUTSCHEID        | 716                | 934                | 108                                                          | 0,16                                                                            | 104                                                             | 0,19                                                                                  | 16,18                                                                                                            |
|                                           | WALDBREDIMUS     | 847                | 908                | 98                                                           | 0,19                                                                            | 105                                                             | 0,18                                                                                  | -4,52                                                                                                            |
|                                           | BOULAIDE         | 734                | 902                | 106                                                          | 0,17                                                                            | 106                                                             | 0,18                                                                                  | 9,45                                                                                                             |
|                                           | GROSBOUS         | 727                | 857                | 107                                                          | 0,17                                                                            | 107                                                             | 0,17                                                                                  | 4,99                                                                                                             |
|                                           | ESCHWEILER       | 609                | 836                | 111                                                          | 0,14                                                                            | 108                                                             | 0,17                                                                                  | 22,26                                                                                                            |
|                                           | WAHL             | 700                | 831                | 109                                                          | 0,16                                                                            | 109                                                             | 0,17                                                                                  | 5,73                                                                                                             |
|                                           | SEPTFONTAINES    | 777                | 783                | 104                                                          | 0,18                                                                            | 110                                                             | 0,16                                                                                  | -10,25                                                                                                           |
|                                           | FISCHBACH        | 635                | 774                | 110                                                          | 0,14                                                                            | 111                                                             | 0,16                                                                                  | 8,56                                                                                                             |
|                                           | SAEUL            | 460                | 695                | 112                                                          | 0,10                                                                            | 112                                                             | 0,14                                                                                  | 34,57                                                                                                            |
|                                           | HOSCHEID         | 418                | 566                | 113                                                          | 0,10                                                                            | 113                                                             | 0,11                                                                                  | 20,60                                                                                                            |
|                                           | CONSTHUM         | 328                | 477                | 114                                                          | 0,07                                                                            | 114                                                             | 0,10                                                                                  | 29,53                                                                                                            |
|                                           | NEUNHAUSEN       | 249                | 329                | 116                                                          | 0,06                                                                            | 115                                                             | 0,07                                                                                  | 17,68                                                                                                            |
|                                           | ESCH-SUR-SÛRE    | 314                | 293                | 115                                                          | 0,07                                                                            | 116                                                             | 0,06                                                                                  | -16,89                                                                                                           |

Source: STATEC, 2009

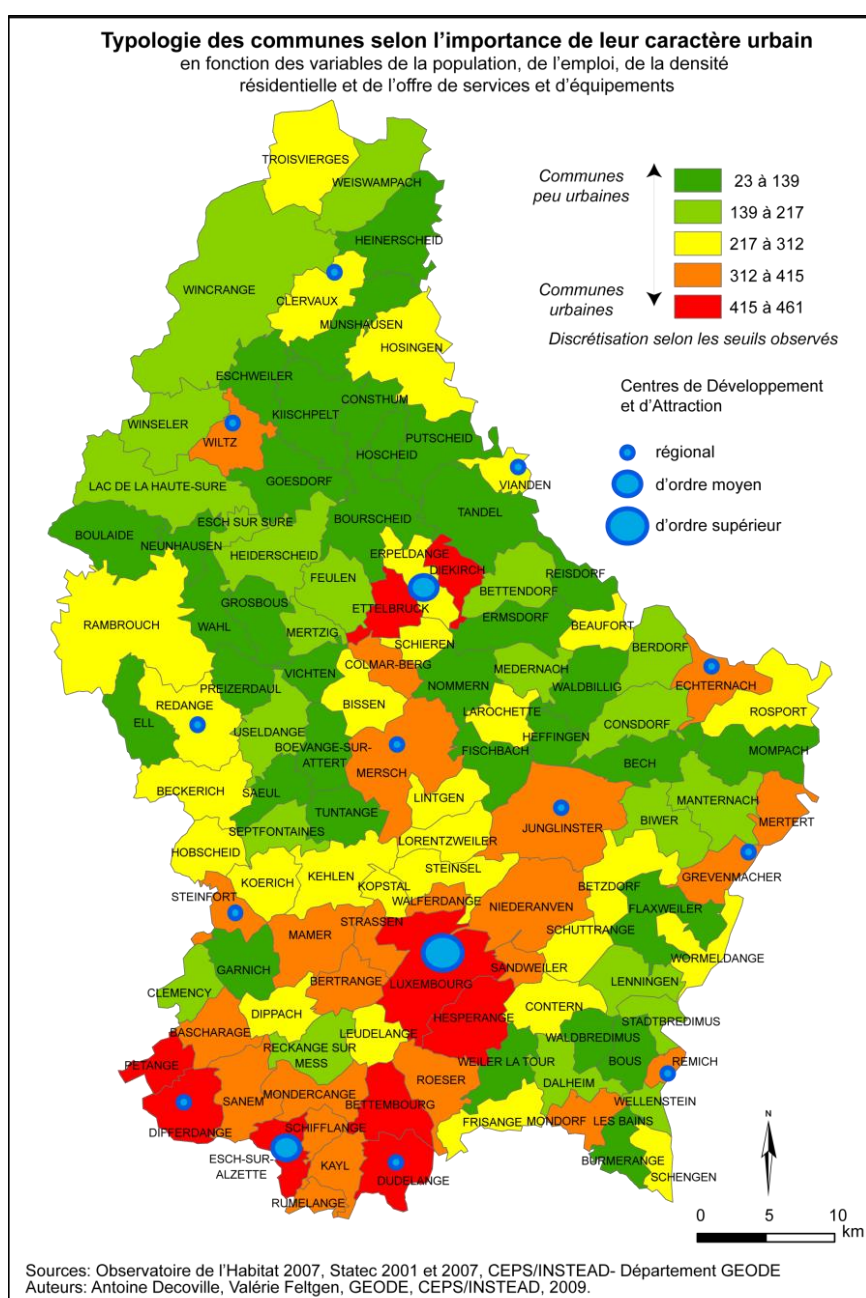
Malgré l'augmentation numériquement importante de l'ensemble des 15 communes les plus peuplées du pays, leur poids relatif cumulé dans l'ensemble de la population du pays a légèrement diminué (-0,1 point de pourcentage), alors qu'il a augmenté pour les 15 communes les moins peuplées (+0,15 point de pourcentage). Ces mutations doivent nous forcer à réinterpréter l'organisation territoriale du pays, en dépassant les représentations d'hier.

Comment le territoire luxembourgeois s'organise-t-il aujourd'hui ? Dans quelle mesure le changement démographique remet-il en cause le caractère rural de certaines communes, et que signifie encore aujourd'hui l'urbanité, dans une société où l'on peut vivre à la campagne tout en travaillant et en consommant en ville ?

On peut considérer qu'une commune est urbaine lorsqu'il y a agglomération d'un nombre relativement important d'habitants. La notion de densité est fondamentale, avec ce qu'elle sous-entend en termes de proximité, de vivre ensemble. Par ailleurs, une commune ne peut être qualifiée de réellement urbaine que si elle constitue un centre d'emplois. Dans le cas contraire, il se peut qu'elle ne soit qu'une commune dépendante d'un centre urbain plus important avec une fonctionnalité essentiellement résidentielle. La seule valeur de population ne permet donc pas d'apprécier complètement le caractère urbain d'une commune, d'autant plus qu'à densité équivalente, la taille d'un territoire communal va être décisive dans le chiffre de la population communale. Enfin, une commune ne peut être complètement assimilée à un centre urbain que si elle offre à ses habitants un certain nombre de services. La détermination du caractère urbain d'une commune va donc en partie résulter de la combinaison de centralités en termes d'emplois et de services ainsi que de l'importance numérique d'une population concentrée sur un espace réduit.

La définition du degré d'urbanité d'une commune renvoie donc non seulement à des considérations de masse (valeurs absolues de population, d'emplois, de services), mais également à la notion plus relative de concentration de ces valeurs sur un territoire donné, et comparativement aux valeurs moyennes de l'espace régional dans lequel la commune s'inscrit.

**Indicateur 2** Cette carte a été réalisée selon une méthode de somme des valeurs obtenues par chaque commune et pour chaque variable dans le classement de l'ensemble des communes. Pour chacune des 4 variables mobilisées (population, nombre d'emplois, nombre de logements par hectare de surface urbaine résidentielle occupée, et offre d'équipements) les communes occupent une place allant de 1 à 116 dans l'ordre des valeurs obtenues. Le degré d'urbanité est donné par l'addition de ces différents scores.



Cet indicateur n'a bien sûr pas l'ambition de prétendre refléter l'entière réalité de ce qui fait la qualité d'une ville, et qui s'apprécie au travers de son architecture, de son organisation urbaine, ou de son atmosphère. Néanmoins, il propose une typologie faisant ressortir les principales régions urbaines du pays : Luxembourg-Ville naturellement, mais également les communes de la Région Sud (Esch-sur-Alzette, Dudelange, Differdange, Pétange) ainsi que la Nordstad. Presque tous les Centres de développement et d'attraction identifiés dans le Programme Directeur d'Aménagement du Territoire apparaissent comme urbains, à l'exception de Redange-sur-Attert (qui compte plusieurs localités rurales venant diminuer le caractère urbain de l'ensemble de la commune), Clervaux et Vianden.

L'opposition bien connue entre le Luxembourg rural de l'Oesling et le Gutland, plus urbain et plus peuplé, ressort bien. Le phénomène de périurbanisation autour de la région de la capitale s'est élargi à une large couronne relativement importante, s'étirant jusqu'à Junglinster et Mersch au Nord. Mais on voit bien que ces communes n'obtiennent pas le score d'urbanité maximal. Elles restent bien souvent largement polarisées par la capitale et ne présentent donc pas le degré d'urbanité le plus élevé, faute d'équipements, d'emplois, ou en raison d'une faible densité associée à la forme urbaine souvent majoritaire dans ces communes : celle du lotissement. La « zone verte interurbaine », qui délimite l'agglomération de la capitale de la Région Sud apparaît encore, même si certaines de ses communes sont en voie progressive d'urbanisation. Dans l'Oesling, seule Wiltz semble pouvoir prétendre au rang de centre urbain. La bande frontalière avec l'Allemagne, à partir d'Echternach jusqu'au point des trois frontières de Schengen présente un caractère plus urbain que l'intérieur des terres, du fait de la présence des petits centres urbains d'Echternach, de Grevenmacher, de Remich, ainsi qu'au port de Mertert. Toutefois, en l'absence d'une centralité clairement affirmée dans l'une de ces communes, la façade orientale du pays semble encore mal structurée. Il est important qu'un centre s'affirme afin de permettre au Sud-est du pays de s'affranchir de sa situation de dépendance à l'égard de la capitale.

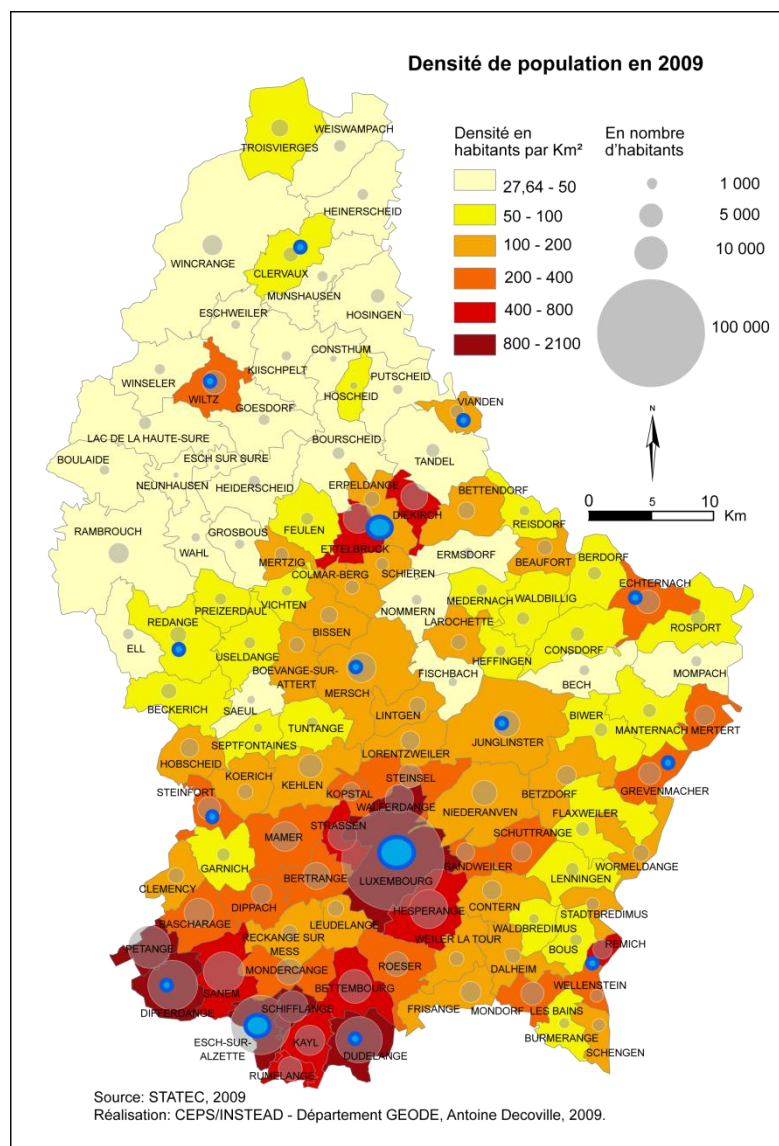
La méthodologie employée pour construire la carte ne fait pas ressortir les communes les plus « urbaines » comme celles comptant simplement le plus d'habitants. A titre d'exemple, si Sanem et Hespérange sont nettement plus peuplées qu'Ettelbrück ou Diekirch, elles apparaissent pourtant moins « urbaines ». Or, ceci semble justifié si l'on se réfère à la densité d'habitants ou encore à l'offre de services et équipements, qui sont supérieures dans le bi-pôle de la Nordstad.

Pourtant, les évolutions démographiques entraînent mécaniquement, à terme, le développement d'activités de services, donc d'emplois. Le rythme de la croissance démographique peut ainsi changer profondément la structure d'une commune. Le rôle de la politique d'aménagement est de veiller à ce que ces changements s'opèrent de manière sélective, afin de garantir le maintien des grands équilibres territoriaux paysagers, d'éviter le

mitage de l'espace rural et de permettre le renforcement des centralités intermédiaires de l'armature urbaine nationale.

Avant de voir dans le détail la façon dont les dynamiques démographiques remettent en cause la structuration du territoire, il est important de rappeler l'ampleur du déséquilibre dans le peuplement du pays.

**Indicateur 3.** Cette carte représente les densités de population à l'échelle des communes, en habitants/km<sup>2</sup>, mais également le nombre d'habitants par commune, représenté par un cercle en transparence.

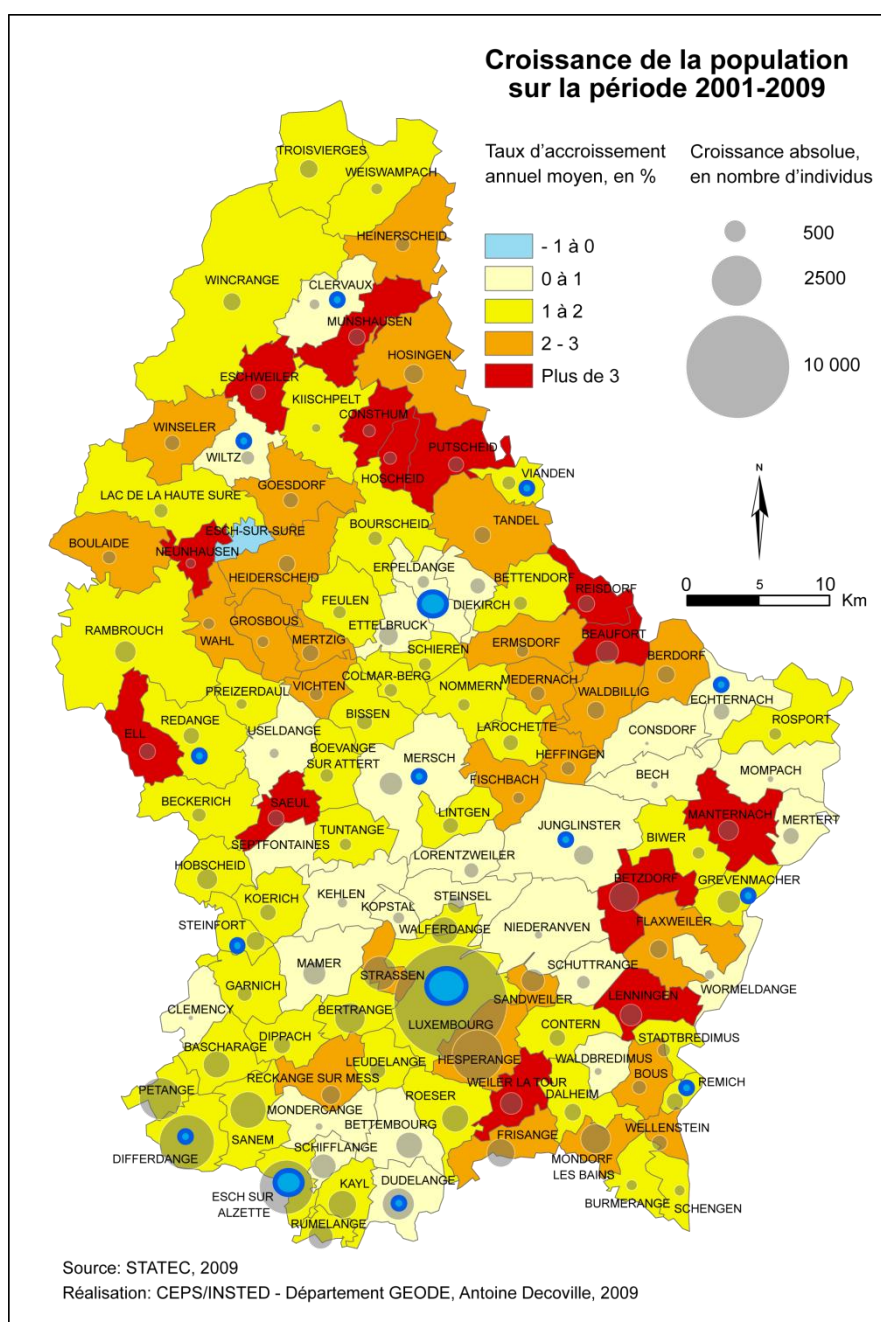


Cette différence entre le Nord et le Sud est le reflet de l'histoire du peuplement du pays, en partie liée à l'inégale richesse du sol. Les densités de population ont ainsi été historiquement légèrement plus fortes dans le Gutland (et notamment le long de la Moselle) que dans l'Oesling, où les terres agricoles étaient moins fertiles et où le relief, plus accidenté, rendait difficile la mise en valeur du sol. Le 19<sup>ème</sup> a vu ce déséquilibre se renforcer avec le développement de l'activité sidérurgique dans le bassin minier, qui a profité à la région d'un point de vue démographique. La capitale a également connu une forte croissance pendant cette période, grâce aux investissements importants générés par l'activité sidérurgique ainsi qu'à l'usine de Dommeldange.

Aujourd'hui, cette carte fait donc ressortir une structure territoriale encore relativement marquée, avec trois ensembles urbains différenciés (Région Sud, agglomération de la capitale, et, plus marginalement, le bi-pôle d'Ettelbrück-Diekirch). Néanmoins, cette structure semble peu à peu remise en cause au fur et à mesure que la vaste couronne périurbaine tend à se densifier.

Cette carte de la population communale ne permet cependant pas d'appréhender les dynamiques à l'œuvre actuellement. Pour ce faire, il convient de mobiliser des indicateurs sur la croissance de la population, en valeurs relatives et absolues.

**Indicateur 4 :** Cet indicateur illustre, par un dégradé de couleurs, les dynamiques démographiques pour chacune des 116 communes du pays, au travers du taux d'accroissement annuel moyen sur la période allant de 2001 à 2009. Ce taux donne la valeur que prend une croissance mesurée sur plusieurs années mais ramenée à un an. Les cercles proportionnels en transparence représentent, en valeurs absolues, le nombre de nouveaux habitants par commune.



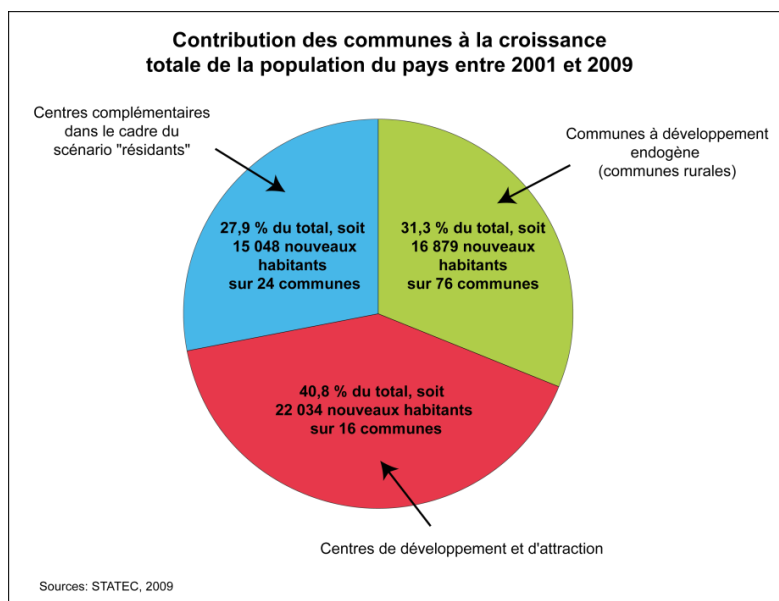
La lecture de cette carte permet de dresser un constat sans appel : l'ère du dépeuplement des campagnes et en particulier de l'Oesling est bien révolue. En termes de dynamique, ce sont même les communes ayant le moins d'habitants qui tendent à afficher les taux de croissance relative les plus importants, à l'image de Consthum, Neunhausen, Putscheid, etc.

Il faut pourtant se garder de voir dans ce phénomène de "renaissance des campagnes" la fin d'une domination des centres urbains, et en particulier de la capitale, sur le reste du pays. En effet, la dépendance à l'emploi situé en ville est encore très importante, puisque pas moins de 43% des emplois du pays étaient pourvus dans la capitale en 2005 et 54% dans l'agglomération de Luxembourg-Ville (STATEC, 2007). Il faut donc interpréter cette évolution comme résultant notamment de l'impact des prix du foncier (Cf. Carte sur les prix moyens du m<sup>2</sup>). Ces derniers ont tendance à décroître avec l'éloignement aux principaux pôles urbains, ce qui pousse naturellement les ménages désireux de se porter acquéreurs de leurs logements à s'installer toujours plus loin, dans les périphéries rurales du Grand-Duché.

Il convient donc d'être mitigé sur l'adéquation entre les dynamiques de croissance observées et les objectifs fixés dans le cadre de l'IVL. Certaines communes jugées prioritaires pour le développement, comme la Nordstad et certains Centres de Développement et d'Attraction en milieu rural (Wiltz, Echternach) présentent un développement démographique très modeste alors que des communes à dominante rurale peu accessibles et offrant peu de services croissent de manière proportionnellement importante.

Cette première lecture, relativement négative, doit toutefois être tempérée par les chiffres en valeurs absolues, qui montrent que les Centres de Développement et d'Attraction ainsi que les centres complémentaires dans le cadre du scénario résidant de l'IVL, qui constituent un tiers des communes du pays, absorbent tout de même près de 70% de la croissance totale de la population.

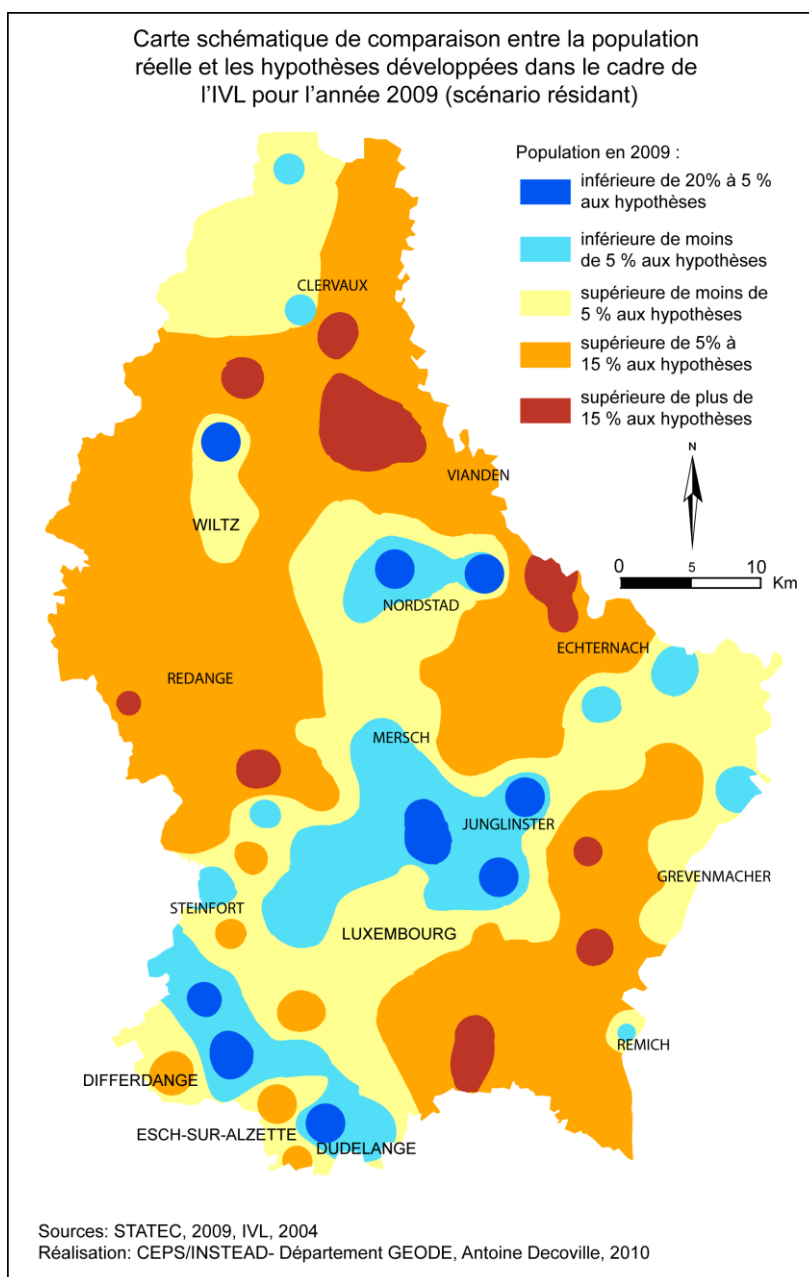
**Indicateur 5 :** Le graphique ci-dessous montre dans quelles proportions les différents types de communes (selon la classification du Programme Directeur et de l'IVL) ont contribué à l'accueil de la nouvelle population entre 2001 à 2009, soit près de 54 000 habitants.



Si ce sont les communes à développement endogène qui se développent le plus vite en valeurs relatives, c'est-à-dire proportionnellement à leurs masses démographiques initiales, ce sont tout de même les Centres de Développement et d'Attraction qui accueillent la plus grande part des nouveaux habitants chaque année. Les 15 C.D.A absorbent à eux seuls plus de 40 % de la croissance démographique totale. Les 76 communes dites à développement endogène ne concourent finalement qu'à hauteur de moins d'un tiers de la croissance démographique du pays. Ces chiffres montrent ainsi que l'importante croissance relative des communes à développement endogène, qui génère d'importantes nuisances environnementales, ne permet finalement de contribuer que de manière très limitée à l'augmentation de l'offre de logements pour les nouveaux habitants. **Ce constat souligne l'importance de poursuivre les efforts en faveur d'une croissance sélective de l'offre de logements dans les C.D.A., ce qui ne peut passer que par une coordination des différentes actions politiques, notamment en matière de logement.**

En 2009, le poids de la population habitant dans les Centres de Développement et d'Attraction était encore de 43,1 % (212 875 habitants), contre 27,1 % pour les communes à développement endogène (133 837 habitants) et 29,8 % pour les Centres complémentaires (146 788 habitants). Il est intéressant de confronter les chiffres sur l'évolution de la population à ceux qui avaient été produits dans le cadre de l'IVL pour élaborer les scénarios de croissance de l'emploi et de la population.

**Indicateur 6** La carte ci-dessous met en évidence l'écart entre la population estimée par le STATEC pour l'année 2009 et les hypothèses concernant les projections de population qui avaient été élaborées en 2003 pour l'année 2009 dans le cadre du scénario « résidents » de l'*Integratives Verkehrs-und Landesentwicklungskonzept* (IVL). La carte est schématisée afin de simplifier l'information et de faire apparaître les grandes tendances régionales.



Les hypothèses de travail pour l'année 2009 telles que calculées dans le cadre de l'IVL pour le scénario résidant tablaient sur une population de 485 000 habitants, alors que les chiffres du STATEC actuels sont de 493 500 habitants. La population résidente a donc crû de manière nettement plus importante que ne le prévoyaient les scénarios. En 2008 la population a ainsi gagné 9 700 habitants. Cette première constatation vient souligner encore l'exceptionnel dynamisme démographique du pays.

Observée dans l'espace, il apparaît que cette croissance démographique ne s'est pas distribuée selon les objectifs formulés dans l'IVL. A quelques exceptions près, il s'est avéré que les régions les plus urbanisées ont connu des croissances de leur population soit conformes aux hypothèses (Luxembourg-Ville, Strassen, Bertrange ainsi que le corridor urbain jusqu'à la Nordstad), soit inférieures (la Nordstad, le nord de l'agglomération de la capitale, une bonne partie de la Région Sud, Echternach et Junglinster).

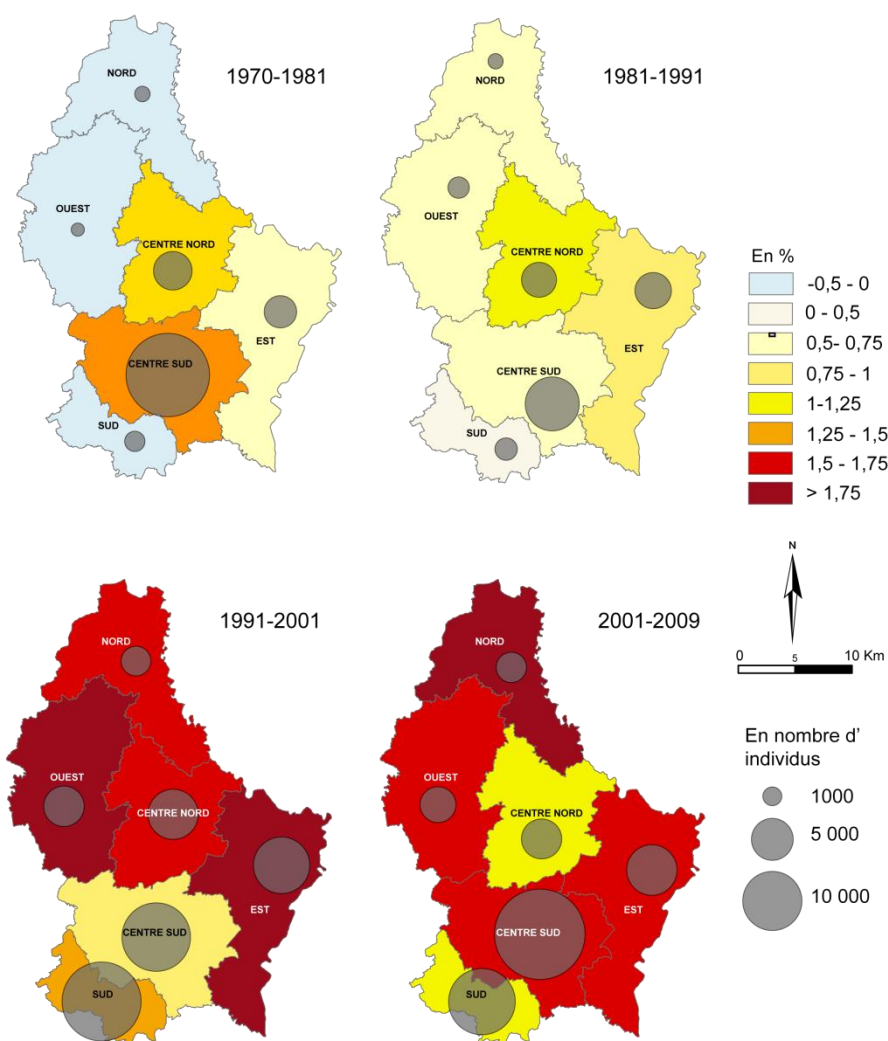
Cela signifie que la majorité des espaces urbains ainsi que les espaces périurbains traditionnels se sont montrés moins dynamiques que ce que les hypothèses de travail de l'IVL prévoyaient. Toutefois, il convient de noter que Differdange, Esch-sur-Alzette et Rumelange ont dépassé les chiffres présentés dans les hypothèses, alors même que les communes qui avaient précédemment montré des croissances plus dynamiques sont en deçà des hypothèses de l'IVL (Bascharage, Mondercange).

En revanche, l'Oesling, dans sa très grande majorité, ainsi que le Sud-est du pays se sont développés de manière rapide et importante. Il s'agit là de communes à dominante rurale, offrant souvent peu de services, mais qui bénéficient d'un engouement important. Cet attrait des résidents est lié aux prix plus abordables du foncier, bien sûr, mais également au fait qu'elles offrent un cadre de vie conforme au modèle de la maison individuelle avec jardin à proximité de la « nature », largement plébiscité.

**Cette carte témoigne donc de l'importance des efforts qu'il reste à fournir pour redonner aux communes urbaines toute l'attractivité nécessaire à leur développement.** Cette option est la seule qui puisse garantir un développement démographique respectueux des grands équilibres de la structure territoriale du Grand-Duché, et il est important de rappeler qu'il n'est bien sûr pas trop tard pour suivre cette ligne. Le phénomène de périurbanisation reste d'ailleurs encore relativement récent ; il s'inscrit dans un processus évolutif que les quatre cartes suivantes permettent de relater en partie. Etudier un phénomène spatial au travers d'une approche chronologique permet ainsi souvent de mieux comprendre la manière dont les changements sociétaux, souvent très longs, finissent par marquer l'espace.

**Indicateur 7** Cet indicateur illustre les dynamiques de croissance dans quatre séries temporelles correspondant aux périodes intercensitaires (sauf pour l'année 2009, renseignée par les estimations du STATEC). L'indicateur utilisé est à nouveau celui du taux d'accroissement annuel moyen, qui permet de comparer des séries temporelles de durées inégales puisque les croissances observées sur plusieurs années sont ramenées à des

**Evolution du taux d'accroissement annuel moyen de la population sur 4 périodes intercensitaires (entre 1970 et 2009)**



Sources: STATEC, Recensements généraux de la population, 1970, 1981, 1991, 2001  
Estimations du Statec pour l'année 2009.  
Réalisation: Département GEODE, CEPS/INSTEAD, Antoine Decoville, 2009

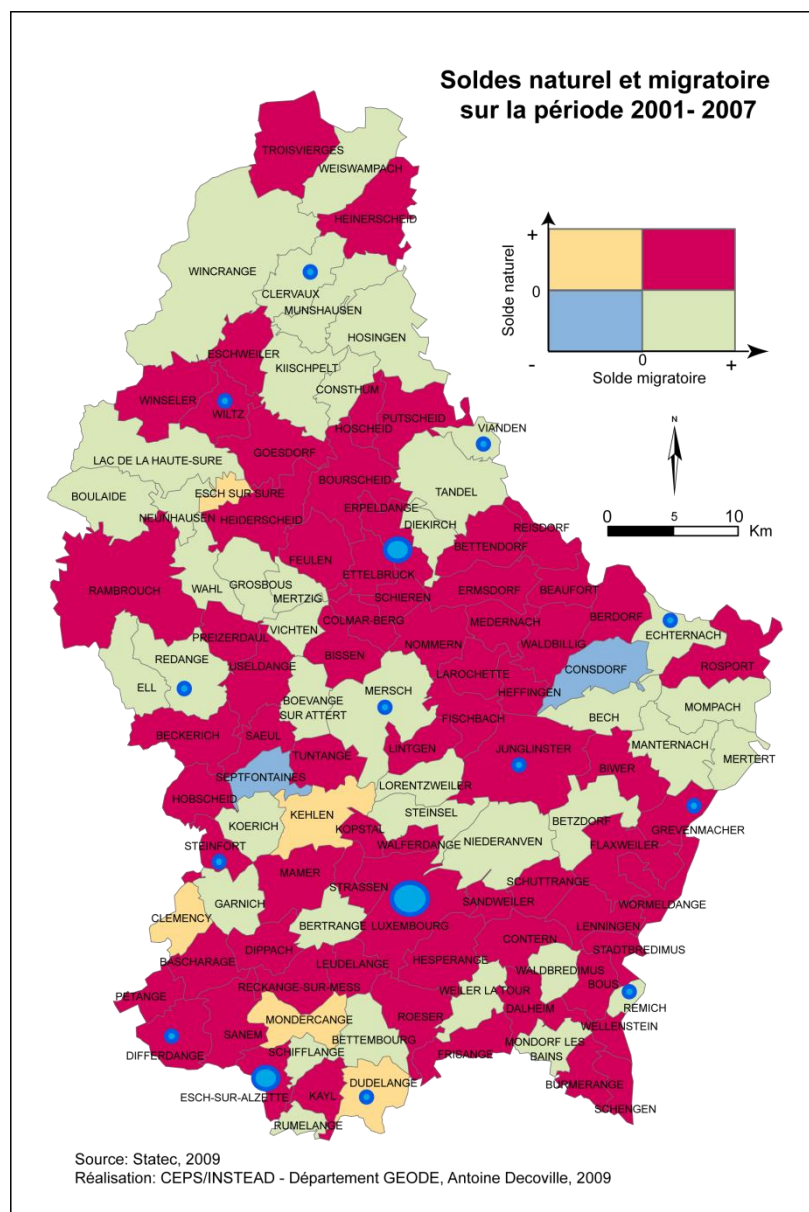
La décennie des années 1970 à 1981 est caractérisée par une redistribution de la population du Grand-Duché. La région Sud est ainsi affectée par la crise de l'activité sidérurgique qui provoque le départ de populations ouvrières. Le Nord perd également de la population, comme la plupart des régions rurales d'Europe, ancrées dans un très long processus de réorganisation des systèmes de production agricole et donc par une diminution lente de la main d'œuvre occupée par le travail de la terre. En revanche, les régions Centre Nord et surtout Centre Sud ont profité de cette réorganisation pour croître. Il s'agit d'une période de mutation de la compétitivité économique du pays, le rôle du secteur bancaire prenant le dessus sur celui de l'activité sidérurgique.

Ces séries temporelles, bornées par les recensements généraux de la population, ne coïncident cependant pas exactement avec les différentes grandes étapes de l'histoire démographique récente du pays. Entre 1965 et 1974, la croissance a été soutenue grâce à un solde migratoire très excédentaire, tandis qu'entre 1975 et 1985, la tendance a plutôt été à une stabilisation de la croissance à un niveau modéré, en relation avec la crise du tissu industriel. La carte illustrant la période de 1981 à 1991 semble ainsi montrer une croissance faible, qui est surtout le résultat des années 1980-1985 alors que les années qui suivent sont à nouveau marquées par un "envol" de la croissance démographique, qui commence à gagner l'ensemble du pays, y compris des régions auparavant peu dynamiques.

Les deux décennies suivantes présentent un constat beaucoup plus évident, celui d'une croissance démographique touchant l'ensemble du pays. Le processus de périurbanisation, voire de « rurbanisation » lorsque l'on parle des communes les plus éloignées des pôles d'emploi, s'exprime avec toute sa force lors de la période intercensitaire actuelle (2001-2011), où la croissance relative la plus forte concerne la région la plus éloignée : le nord du pays. Les déterminants de ce processus sont essentiellement à chercher dans les prix du foncier sur lesquels nous reviendrons plus tard. Insistons toutefois sur le fait qu'il ne s'agit là que de données relatives. Dans les communes comptant de faibles effectifs (à l'image de celles qui comptent moins de 500 habitants), la construction d'un petit lotissement peut provoquer une croissance relative de la population paraissant très importante, alors que les chiffres absolus sur le nombre de logements créés, et donc sur le nouveau nombre potentiel d'habitants restent négligeables par rapport aux volumes globaux. Cette carte fait ressortir également la faiblesse de la croissance de la population dans la région Sud. Cette région, la plus dense du pays, et la seconde par la population, est celle qui a connu, et de loin, la plus faible croissance relative de sa population. Pourtant, elle tient une place tout à fait fondamentale dans la politique de déconcentration concentrée. Elle offre une bonne densité de services et équipements, et est structurée autour de plusieurs pôles. La poursuite de la densification de cette région constitue donc un objectif fondamental à maintenir.

La population résidant au Luxembourg croît de manière très importante. Mais quels sont les facteurs de cette croissance ? La carte ci-dessous illustre les bilans respectifs des croissances migratoire et naturelle dans l'accroissement total de la population résidente.

**Indicateur 8** Cette carte, dite en quadrants, prend en compte simultanément les deux variables de la croissance naturelle et de la croissance migratoire. Le graphique en légende permet de déterminer quatre groupes de communes en fonction du caractère positif ou négatif de leurs croissances naturelle et migratoire pendant la période considérée, entre 2005 et 2008.



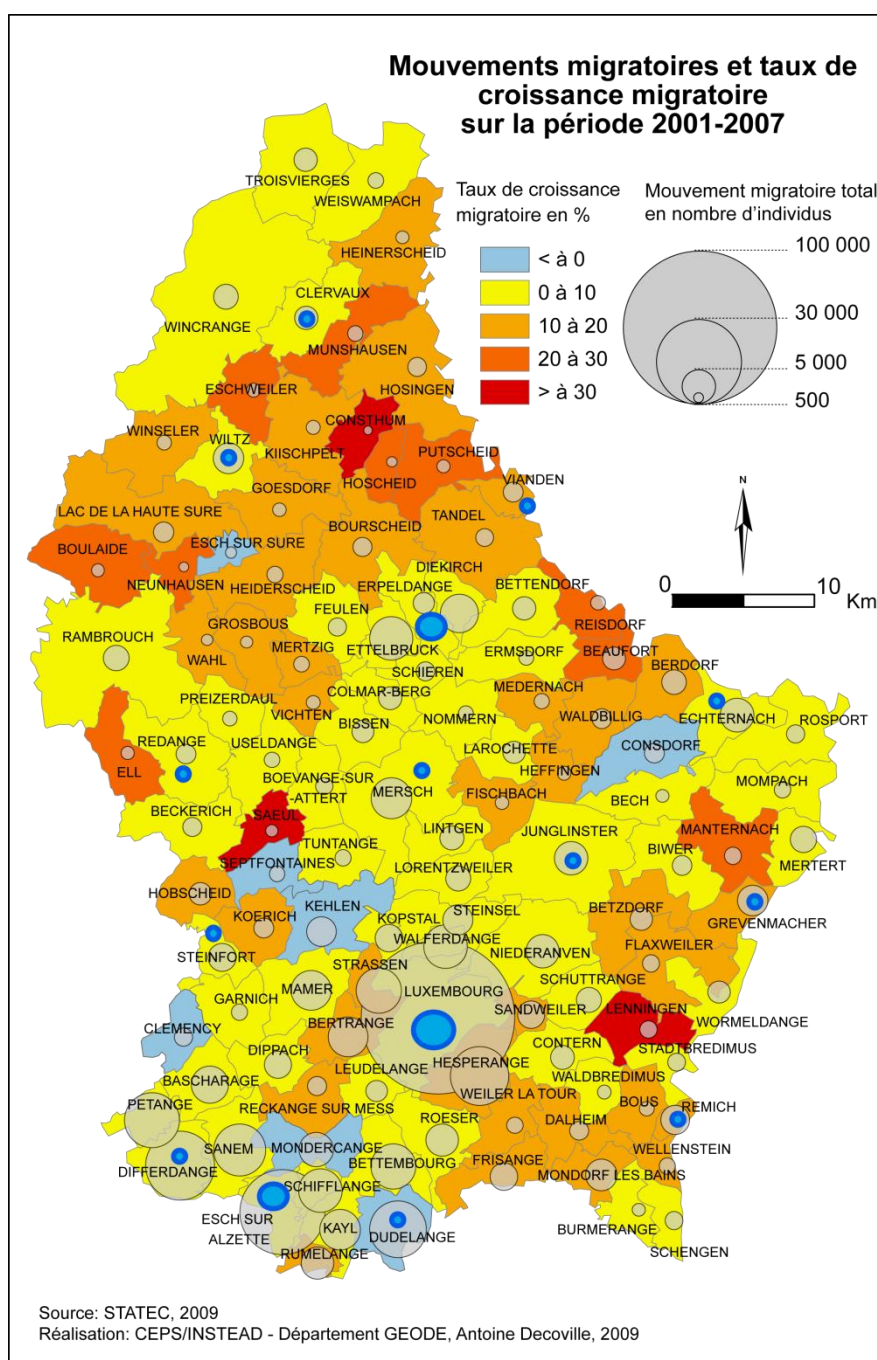
Sur les 116 communes que compte le pays, 69 présentent des soldes naturels et migratoires positifs sur la période 2001-2007. Seules deux communes affichent un double solde négatif : Consdorf et Septfontaines.

Six Centres de Développement et d'Attraction présentent des soldes migratoires positifs mais des soldes naturels négatifs, ce qui semble témoigner de l'attractivité de ces pôles sur les travailleurs mais pas sur les jeunes ménages en âge d'avoir des enfants, souvent désireux d'habiter dans des logements plus vastes, correspondant à des maisons individuelles situées en milieu périurbain.

Cette carte ne montre toutefois pas les contributions respectives des deux types de dynamique à la croissance totale de la population. Des chiffres comparés sur ces deux types de croissance montreraient que c'est le solde migratoire qui contribue le plus à l'augmentation de la population du pays.

Voyons plus en détail l'importance du solde migratoire dans l'évolution de la population du Grand-Duché.

**Indicateur 9** Le taux d'accroissement migratoire est obtenu en divisant le solde migratoire pour une période donnée (2001-2007 ici) sur la population de l'année de départ (2001). Cet indicateur traduit une attractivité. Le mouvement migratoire fait apparaître, quant à lui, la somme des départs et des arrivées par commune sur la même période, et permet ainsi de montrer l'ampleur du phénomène migratoire.



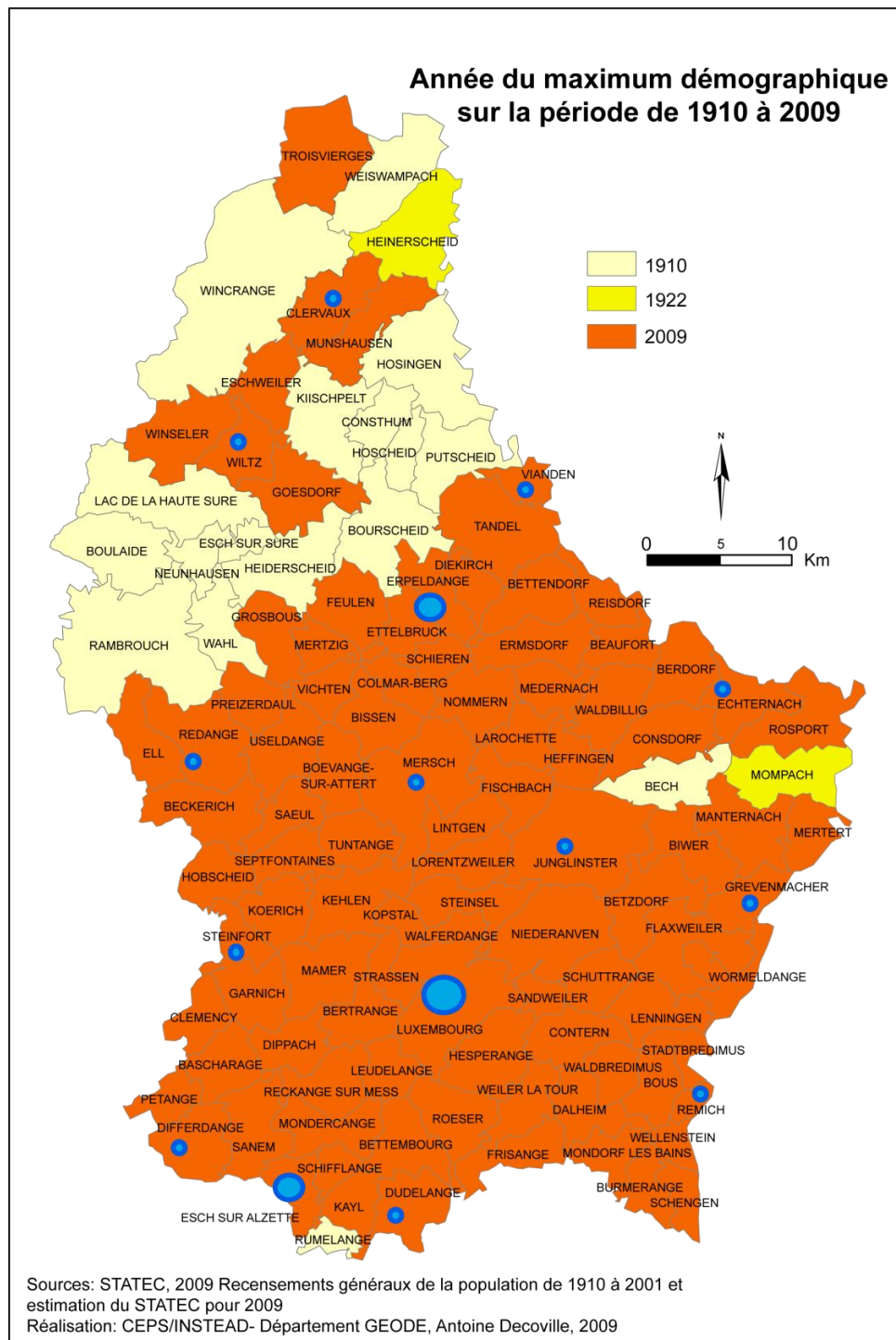
La première constatation qui s'impose à la lecture de cette carte est celle de l'importance des dynamiques migratoires au sein du territoire luxembourgeois dans son ensemble. Si cette carte ne différencie pas le phénomène de migration intercommunale du phénomène de migration internationale, il apparaît toutefois que la très grande majorité des communes connaissent un taux d'accroissement migratoire positif. Cela témoigne en réalité plus de l'importance de l'immigration en provenance de l'étranger que de déplacements de résidents à l'intérieur des limites du Grand-Duché. Selon le STATEC (2009), la population étrangère présente aurait d'ailleurs encore augmenté de 9 600 habitants entre 2008 et 2009, pour atteindre 215 500 habitants. Avec un solde migratoire présentant un taux de 1,58 % (Eurostat 2009), le Luxembourg était en 2008 le pays le plus attractif d'Europe proportionnellement à sa population. Ce dynamisme est bien sûr lié au marché du travail, ce qui peut également être observé au travers de la croissance du nombre de travailleurs frontaliers qui a lui aussi largement dépassé les hypothèses de travail développées dans le cadre de l'IVL.

Les cercles en transparence montrent quant à eux l'importance quantitative du phénomène de migration par commune, sans tenir compte du sens des flux. Cela permet de resituer les régions les plus dynamiques d'un point de vue migratoire, et c'est bien dans la région Centre-Sud et dans la Région Sud que le phénomène est le plus marqué. Pour la capitale, le nombre total de flux entrants et sortants sur la période 2001-2007 était de 107 800, soit supérieur au chiffre de la population, ce qui traduit une rotation résidentielle très importante, pouvant être l'expression d'une inadéquation entre l'offre immobilière et la demande.

Aucune commune n'a connu de solde migratoire négatif important.

Malgré l'importance de ce phénomène migratoire, une mise en perspective historique permet cependant de montrer que certaines communes n'ont toujours pas retrouvé les valeurs de population qu'elles connaissaient au début du vingtième siècle, ce qui permet de relativiser l'impact structurel des évolutions démographiques récentes.

**Indicateur 10** La carte ci-dessous montre, pour chaque commune du pays, à quelle année la population a atteint la valeur la plus élevée. Les données nécessaires sont issues des différents recensements généraux de la population entre 1910 et 2001, puis de l'estimation du STATEC pour la valeur de l'année 2009.



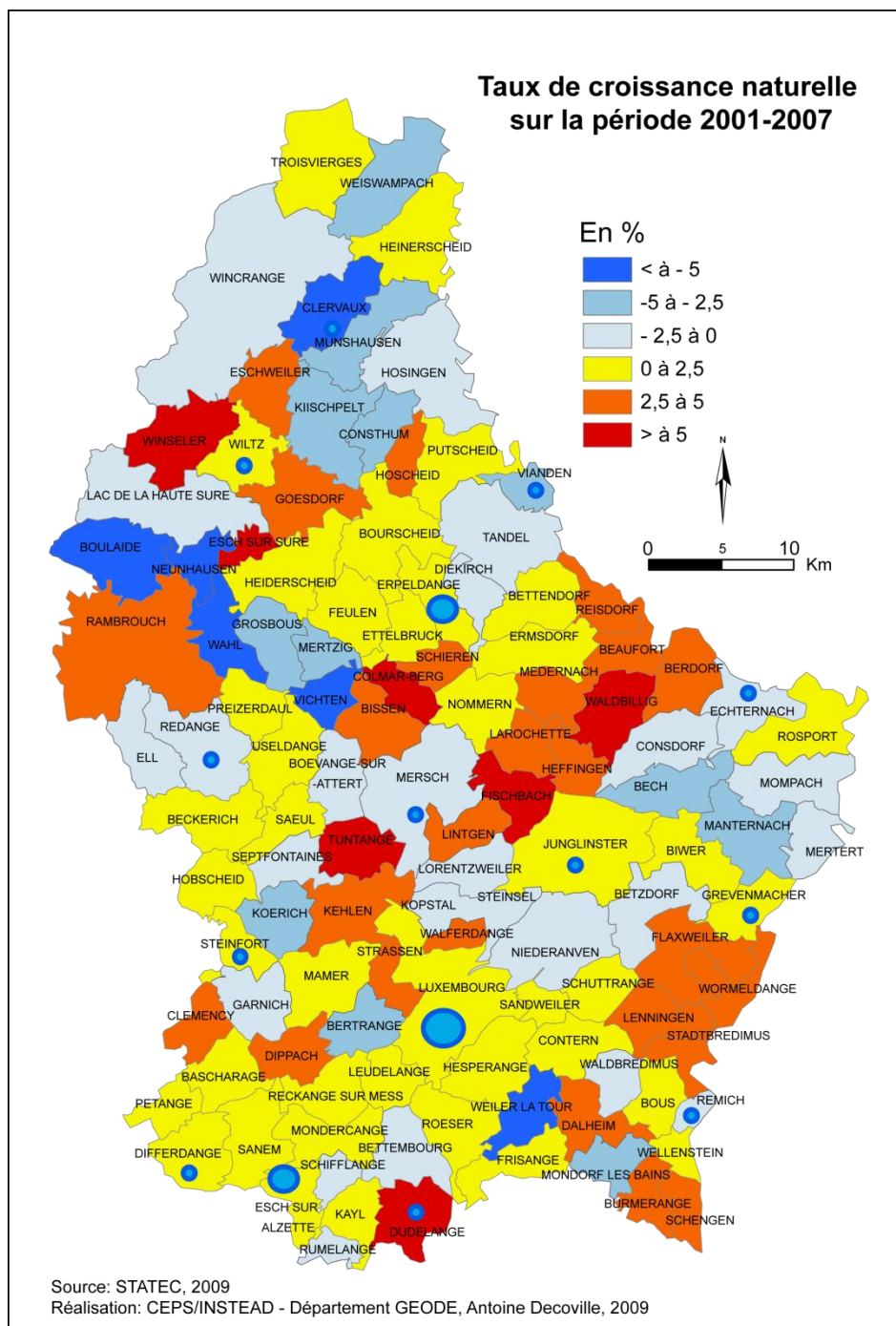
**97 communes, sur les 116 que compte le pays, ont atteint leur maximum démographique au courant des années 2000, ce qui témoigne d'une croissance régulière de la population.**

En revanche, d'autres communes ont connu leur maximum démographique il y a déjà fort longtemps, au début du 20<sup>ème</sup> siècle. A cette époque, l'organisation spatiale du pays était encore profondément marquée par l'agriculture, à l'exception notoire du bassin sidérurgique et de la capitale. Les systèmes de production agricole étaient alors dominés par la petite propriété et le caractère familial de l'exploitation. Ce mode de valorisation des terres, encore peu mécanisé, requièrait une main d'œuvre importante, et donc une population rurale importante. Mais la réorganisation de l'ensemble du système de production agricole, caractérisée par la mécanisation, les remembrements et l'augmentation de la taille moyenne des parcelles a libéré de la main d'œuvre et encouragé l'exode rural notamment vers les industries du sud du pays. Ainsi, et malgré le phénomène de rurbanisation, nombre de communes de l'Oesling n'ont toujours pas retrouvé les valeurs de population qu'elles connaissaient en 1910.

Cette carte ne fait pas apparaître le fait que bon nombre de communes du bassin minier ont connu une importante perte de population à partir du milieu des années 1970, qui correspond au début de la crise de l'activité sidérurgique. Depuis, cette diminution a été tout juste compensée, en valeurs absolues, par un solde migratoire à nouveau positif.

Si l'on confronte la dynamique migratoire avec celle de la natalité, de très nettes différences sont observables. Bien que le pays connaisse un taux d'accroissement naturel positif (de 0,41 % en 2008, soit un chiffre plus élevé que celui de l'Union Européenne, qui est de 0,14 %), les différentes communes présentent des valeurs fort différentes dans l'espace.

**Indicateur 11** Le taux d'accroissement naturel est obtenu en divisant le solde naturel pour une période donnée (2001-2007 ici) sur la population de l'année de départ (2001).



Contrairement à ce qui est observable pour les dynamiques migratoires, le nord du pays apparaît beaucoup moins dynamique pour ce qui est des dynamiques naturelles, à quelques exceptions près (Winseler, Esch-sur-Sûre). En revanche, on aperçoit un espace s'étirant entre le Mullerthal, Larochette et Reisdorf qui présente une croissance naturelle particulièrement dynamique. Il s'agit en fait de communes comptant une importante population étrangère en âge de travailler et donc d'avoir des enfants. 42 communes sur 116 présentaient entre 2001 et 2007 un solde naturel négatif. Mais à l'échelle du pays, ce solde était excédentaire de 4528 individus, ce qui correspond à un taux d'accroissement naturel de 1,03 % sur la période, ce qui est modeste, certes, mais supérieur à de nombreux pays d'Europe occidentale, qui enregistrent des soldes naturels négatifs.

## **CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.**

A la lecture de ces premiers éléments, il incombe tout d'abord de souligner que l'exceptionnel dynamisme démographique que connaît le pays s'ancre de manière non optimale dans l'espace puisqu'il tend à favoriser, en valeurs relatives, les communes présentant un caractère rural et non les Centres de Développement et d'Attraction. Ce processus marque un changement de tendance dans l'histoire récente de la démographie du pays : alors que le début du 20<sup>ème</sup> siècle était marqué par un exode rural vers les villes, les campagnes recommencent à attirer du monde, sans pour autant que les villes ne se vident.

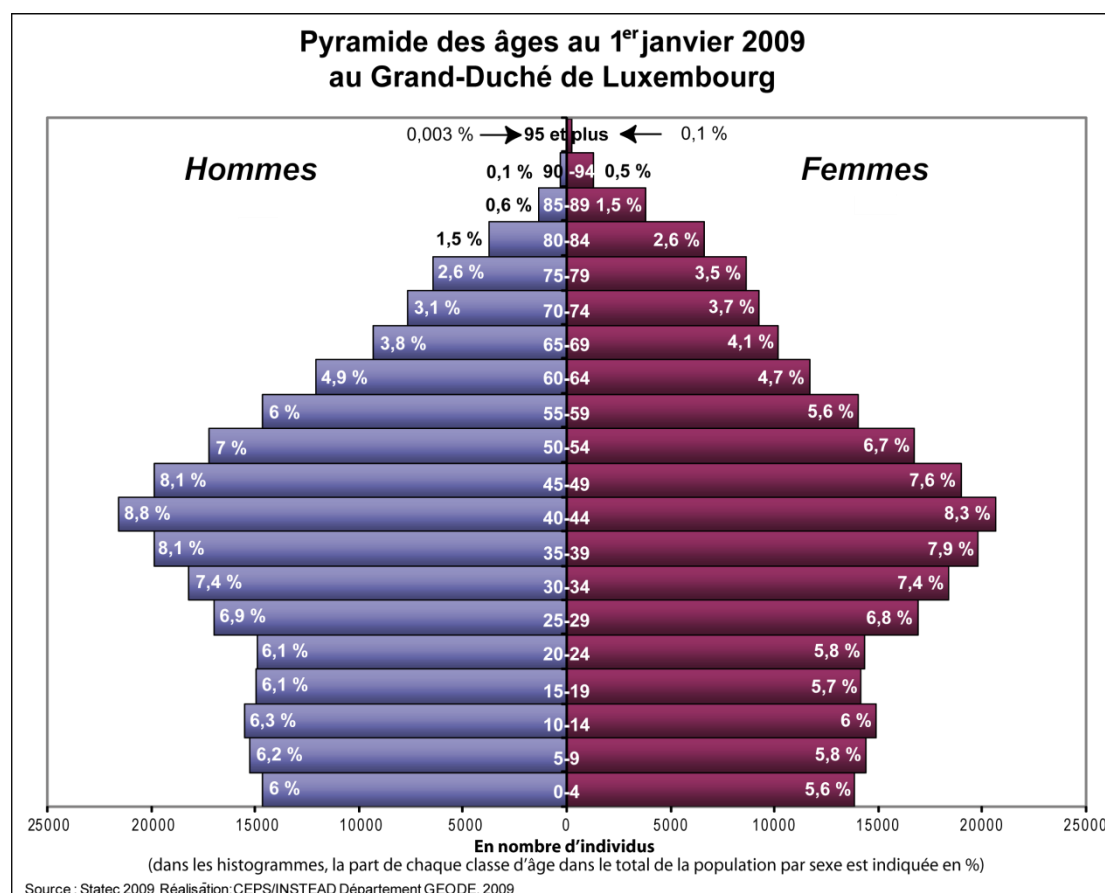
Ce premier constat quelque peu négatif doit toutefois être tempéré par l'observation des valeurs absolues, puisque les Centres de Développement et d'Attraction continuent tout de même à accueillir plus de 40 % des habitants supplémentaires. Mais certains Centres de Développement et d'Attraction peinent à se développer à la hauteur des espérances formulées dans le Programme Directeur d'Aménagement du Territoire. Il en va ainsi par exemple de la Nordstad, articulée autour du bipôle urbain d'Ettelbrück-Diekirch et qui est appelée à devenir, à terme, un centre structurant pour l'organisation territoriale de la moitié nord du pays. Ce constat mitigé souligne l'importance d'une poursuite des efforts en matière d'investissements publics visant à augmenter l'attractivité de ces centres secondaires. La concrétisation des options poursuivies en matière d'aménagement du territoire est un procédé long, qui fait face à des inerties parfois puissantes. La signature de conventions pour un développement intercommunal coordonné et intégratif dans la vallée de l'Alzette, dans la Nordstad ainsi qu'au Sud-ouest et à l'Est de Luxembourg-Ville sont autant d'outils nécessaires pour insuffler les mesures nécessaires au développement de ces pôles.

Cette première partie a donc permis de faire un premier bilan, statique autant que dynamique, de la croissance de la population. La seconde partie propose d'étudier la structuration de cette population en classes d'âge et dans l'espace. Connaître ces éléments est en effet tout à fait fondamental, non seulement pour entrevoir l'évolution possible de la situation démographique d'un territoire, mais également pour planifier les besoins actuels et à venir de cette population en termes d'aménagement.

## 2) STRUCTURE DE LA POPULATION, PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX EN TERMES D'AMÉNAGEMENT

L'implantation d'équipements publics, tels que les écoles, salles de sport ou établissements de soins doit être déterminée par une connaissance fine des besoins de la population. Ces besoins ne sont pas les mêmes pour tous, ni pour chaque étape de la vie de chacun. C'est pourquoi une politique d'aménagement du territoire soucieuse de répondre de manière efficace aux attentes de la population doit s'attacher à décrire les spécificités démographiques de chaque portion du territoire national et de les comparer afin de hiérarchiser les priorités.

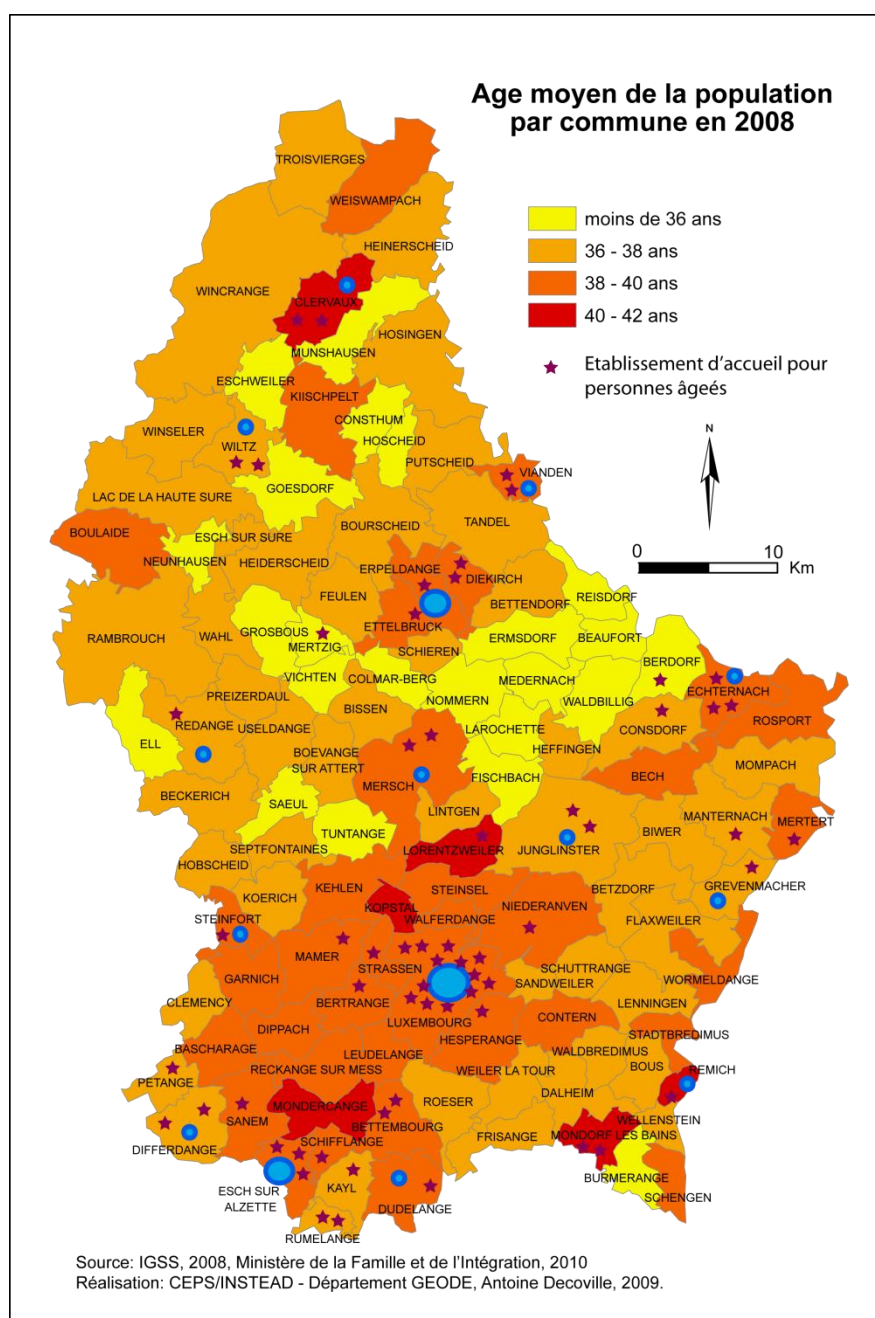
Mais avant d'entrer dans les spécificités propres à ces territoires, il convient de s'intéresser aux caractéristiques démographiques structurelles du Luxembourg. Pour ce faire, la pyramide des âges demeure un outil de synthèse adapté.



Cette pyramide des âges est relativement semblable à celles que l'on observe dans les autres pays d'Europe occidentale, et témoigne bien de l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle, à quelques spécificités près. On lit aisément le pic de natalité de la période correspondant au « baby-boom » de l'après seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 1970, et qui correspond aux classes aujourd'hui âgées de 40 à 60 ans. A ce baby-boom s'ajoute l'importance de l'immigration liée au marché du travail, qui accentue le renflement de la pyramide pour les 25-59 ans. On observe ensuite une faible augmentation du nombre total de naissances sur le territoire (4411 en 1970, 4936 en 1990 et 5596 en 2008), alors même que la population totale a augmenté pendant cette période dans des proportions plus importantes, ce qui traduit une baisse du taux de natalité. Ce taux était ainsi de 1,3 % en 1970, et de 1,15 % en 2008 (STATEC, 2009). Malgré ce fléchissement, le taux de natalité reste légèrement supérieur à la moyenne des pays de l'Union Européenne, égale à 1,09 % (EUROSTAT, 2009). Toutefois, ce chiffre cache une grande différence entre les naissances attribuables aux résidents de nationalité luxembourgeoise, avec un taux de seulement 0,89 %, et le taux correspondant à celui des résidents d'origine étrangère, qui était de 1,48 %. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les populations d'origine étrangère sont souvent des populations actives sur le plan professionnel, qui sont venues au gré des opportunités du marché du travail, et qu'elles sont donc plus susceptibles d'être en âge de procréer que la population luxembourgeoise dans sa totalité. Ainsi, en 2008, 43 % des femmes de nationalité luxembourgeoise étaient âgées de 15 à 49 ans, contre 59 % des femmes de nationalité étrangère (IGSS, 2008). **Il résulte de cela un déficit de naissances clairement marqué dans la population de nationalité luxembourgeoise, puisque le solde naturel était négatif en 2008, avec un total de décès supérieur de 513 au nombre total de naissances (STATEC, 2009).** Pour autant, la population comptabilisée comme étant de nationalité luxembourgeoise ne décroît pas, en raison des naturalisations d'étrangers (1215 en 2008). La population étrangère résidant au Luxembourg contribue de manière plus dynamique au rajeunissement de la population, avec un excédent de naissances sur les décès de 2514 en 2008.

Essayons maintenant d'interpréter la structuration de la population par l'âge de manière spatialisée.

**Indicateur 12** L'âge moyen de la population par commune est estimé à partir des données de l'Inspection générale de la sécurité sociale pour l'année 2008. Sont également figurés les établissements d'accueil pour personnes âgées : centres intégrés pour personnes âgées, maisons de retraite, maisons de soins.

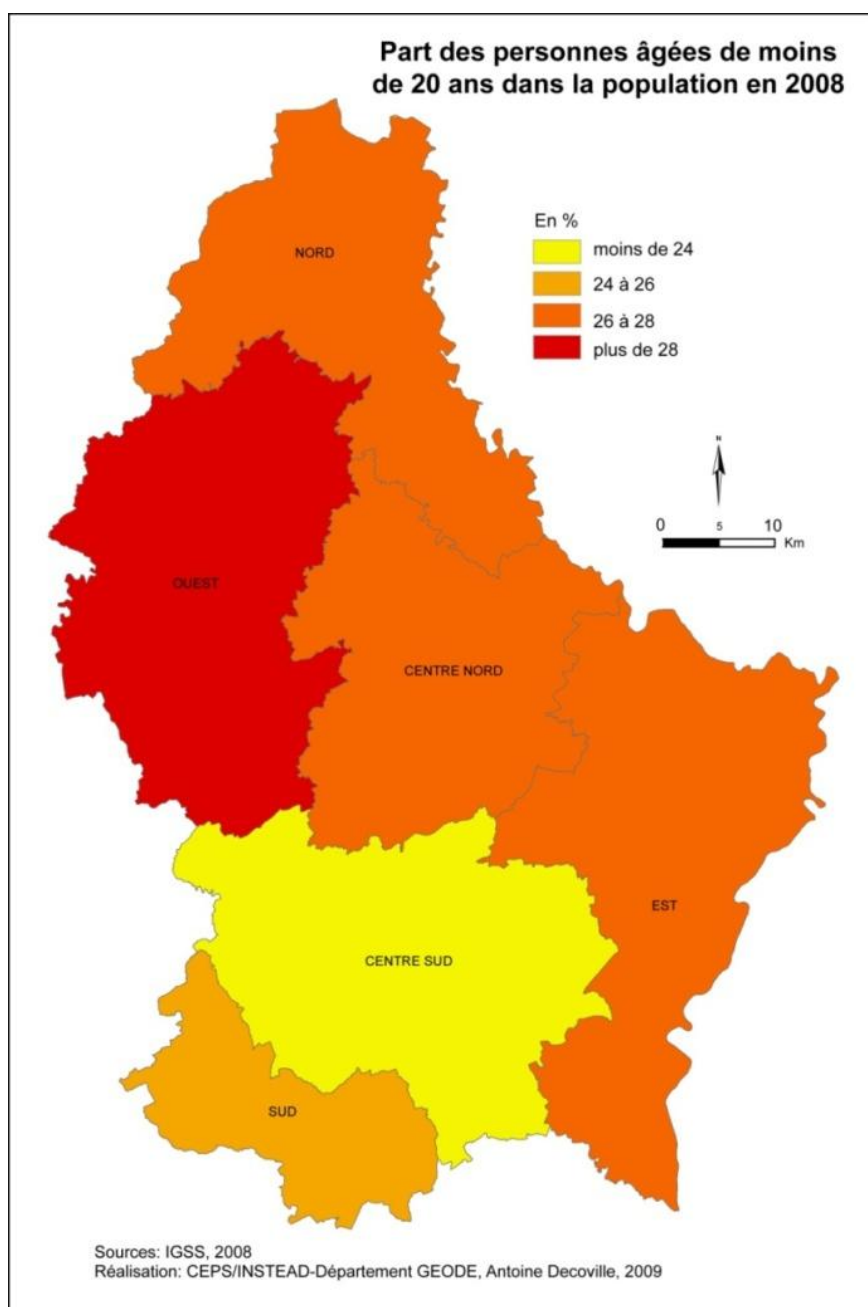


L'indicateur sur l'âge moyen au niveau communal doit être interprété avec beaucoup de précautions, bien qu'il fasse partie des indicateurs démographiques habituellement mobilisés. Ainsi, les valeurs observées pour certaines communes relativement peu peuplées peuvent être fortement influencées par la présence d'un établissement d'accueil pour personnes âgées, comme à Clervaux ou à Lorentzweiler. En outre, cet indicateur ne doit pas être perçu comme illustrant une dynamique. Les communes caractérisées par un âge moyen élevé peuvent ainsi être en voie de rajeunissement, tandis que des communes figurant plutôt comme relativement « jeunes » peuvent, à l'inverse, présenter une certaine tendance au vieillissement.

Cette carte demeure toutefois relativement intéressante, car elle permet de déconstruire certaines idées reçues et de souligner les spécificités du territoire luxembourgeois. Depuis les grandes mutations socio-économiques qui ont affecté les sociétés occidentales au 19<sup>ème</sup> siècle, sous les effets conjugués de la révolution industrielle et de la hausse des rendements agricoles, l'image des territoires ruraux en déclin démographique, avec une population vieillissante, s'est largement diffusée dans les représentations. A ces espaces vieillissants ont souvent été opposés des centres urbains que l'on a tendance à croire plus dynamiques et plus jeunes. Or, cette carte montre que les représentations diffèrent parfois de la réalité. **En 2008, les centres urbains sont les communes qui présentent globalement les valeurs d'âge moyen les plus élevées, avec celles de la première couronne périurbaine (Bertrange, Walferdange, Niederanven) ou celles de la Région Sud. En revanche, les communes à tendance rurale fort éloignées et moins accessibles présentent des valeurs d'âge moyen inférieures.**

Pour mieux interpréter cette carte, il convient de la compléter par des analyses plus fines par classes d'âge.

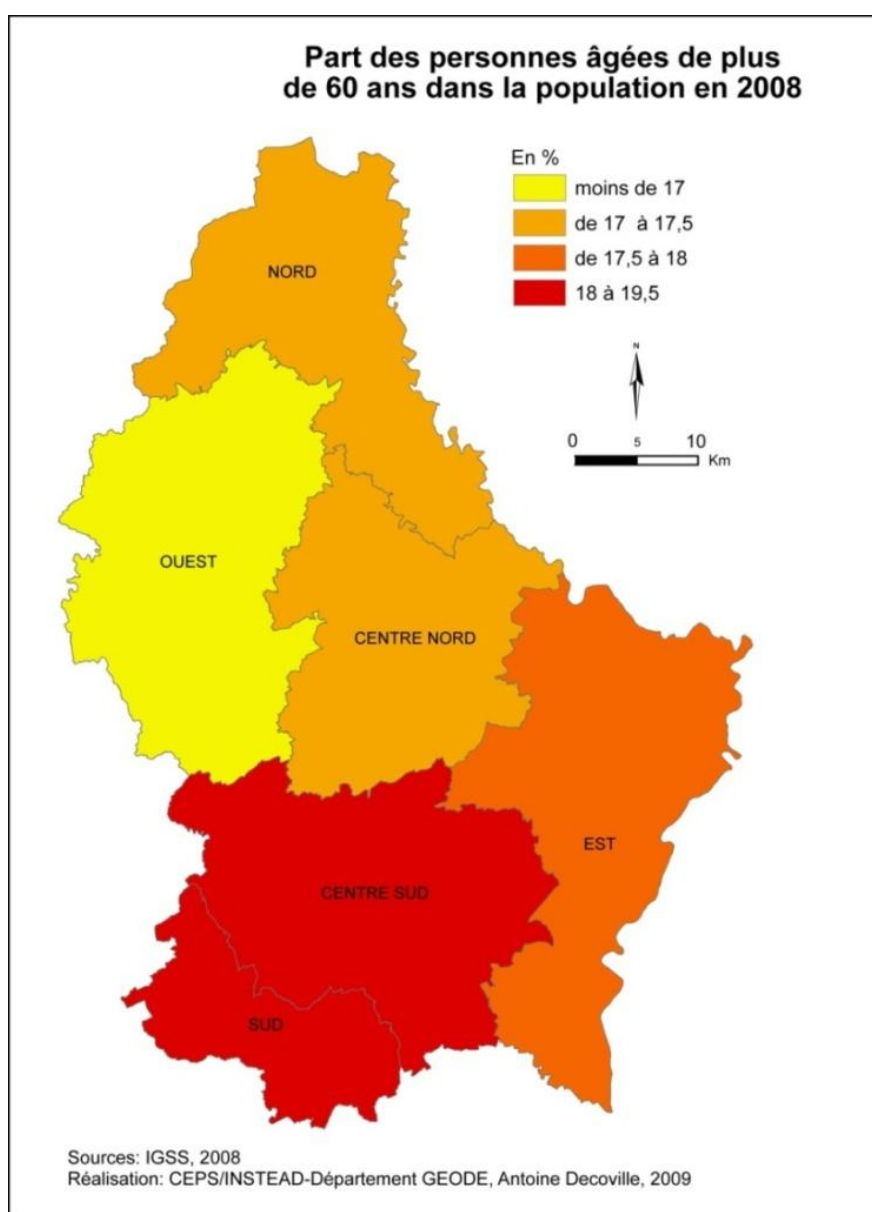
**Indicateur 13** La carte suivante montre la part des personnes âgées de 0 à 20 ans dans l'ensemble de la population au 31 mars 2008, par région d'aménagement, afin de faire ressortir les grandes tendances régionales. Il s'agit d'une tranche d'âge souvent utilisée dans les statistiques démographiques internationales pour évaluer l'importance des individus considérés comme « jeunes » dans la population d'un territoire.



Cette carte vient étayer quelques constats déjà tirés de l'étude de la carte sur l'âge moyen par commune. Elle confirme cette dichotomie entre un « Luxembourg des villes », relativement âgé puisque la part des individus de moins de 20 ans y est relativement faible (à l'exception des villes de la Région Sud, qui présentent des valeurs dans la moyenne), et un « Luxembourg des campagnes », souvent plus jeune. Luxembourg-ville est ainsi la commune où la part des personnes jeunes dans la population est de loin la plus faible du pays, avec moins de 21 %.

Les zones ayant connu les premières vagues importantes de construction de lotissements périurbains, dans la première couronne périurbaine (Bertrange, Strassen) voient en effet la structure des populations initiales changer. Alors que le ménage-type de ces logements était un couple avec enfants, ces derniers ont souvent quitté le foyer parental. Lorsque les enfants, qui sont entre temps devenus actifs sur le plan professionnel, cherchent à leur tour à construire, ils se trouvent souvent contraints, pour des raisons budgétaires, de s'installer plus loin des centres urbains, favorisant ainsi le « rajeunissement des campagnes ». Cette classe d'âge représentant les individus jeunes est souvent mise en perspective de celle représentant les personnes âgées.

**Indicateur 14.** Les valeurs sont ici agrégées à l'échelle des régions d'aménagement, afin de faire ressortir des grandes tendances et de ne pas accorder trop d'importance aux spécificités locales. Ces dernières peuvent en effet être difficiles à interpréter du fait de l'existence de centres d'accueils pour personnes âgées dans certaines communes, qui tirent les valeurs vers le haut.

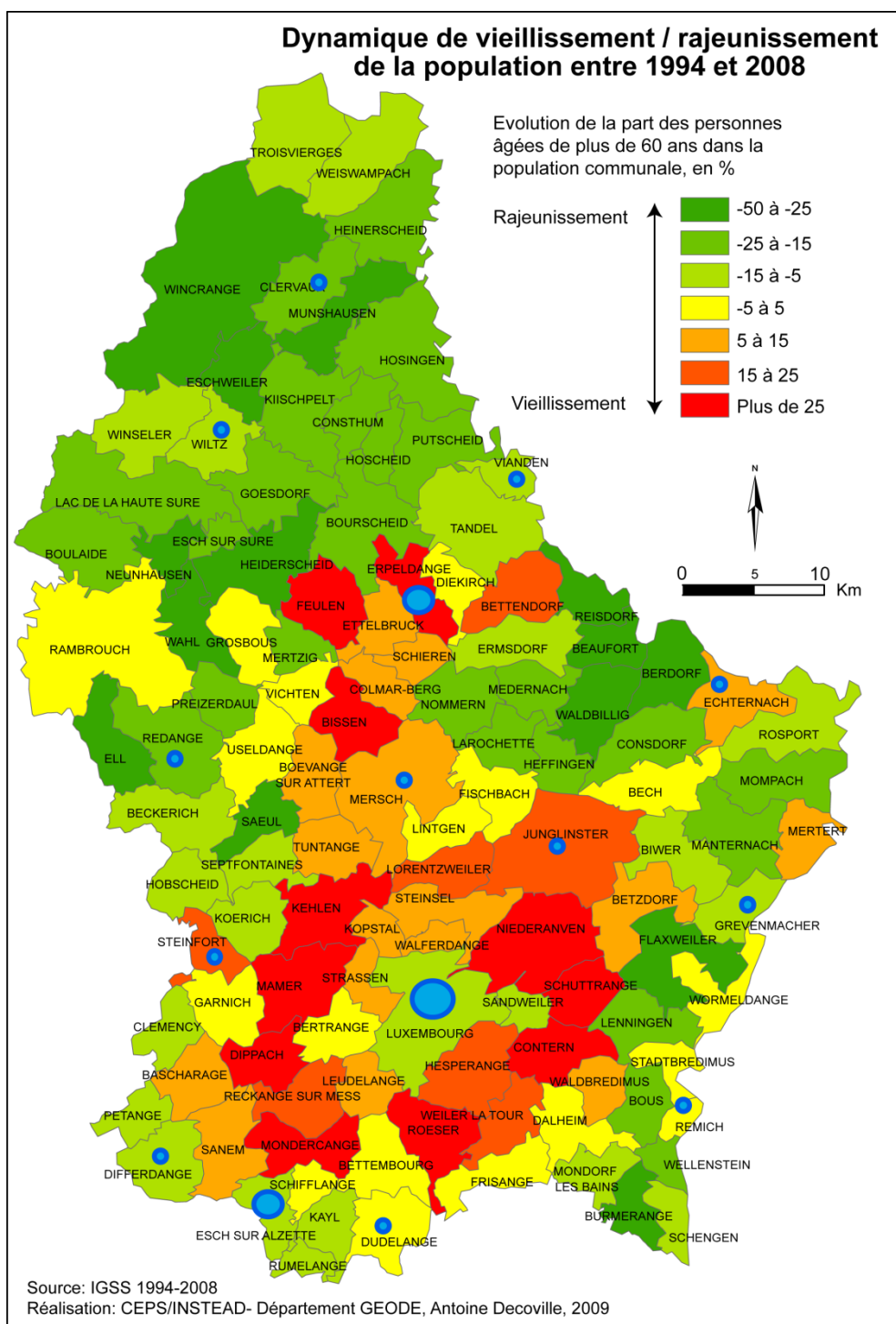


La lecture de cette carte vient encore confirmer l'impression dégagée par les deux indicateurs précédents : c'est bien dans les zones urbanisées des régions Sud et Centre Sud que la part des « seniors » dans la population totale est la plus importante. Pour les personnes qui, en raison de leurs âges, peuvent être amenées à réduire leurs déplacements et qui n'ont pas forcément un entourage disponible pour leur permettre d'accéder à des services ou équipements désirés, la vie en milieu urbain apporte des éléments de confort certains.

Les régions présentant des profils moins urbanisés apparaissent en revanche, à quelques exceptions près, proportionnellement plus jeunes.

Après ces indicateurs qui font l'état des lieux de la situation démographique décomposée en tranches d'âge, il convient de s'intéresser aux dynamiques. En matière d'aménagement, c'est le processus qu'il est intéressant d'analyser plus que la « photographie » de la situation à un instant donné, ceci afin de mieux anticiper l'avenir.

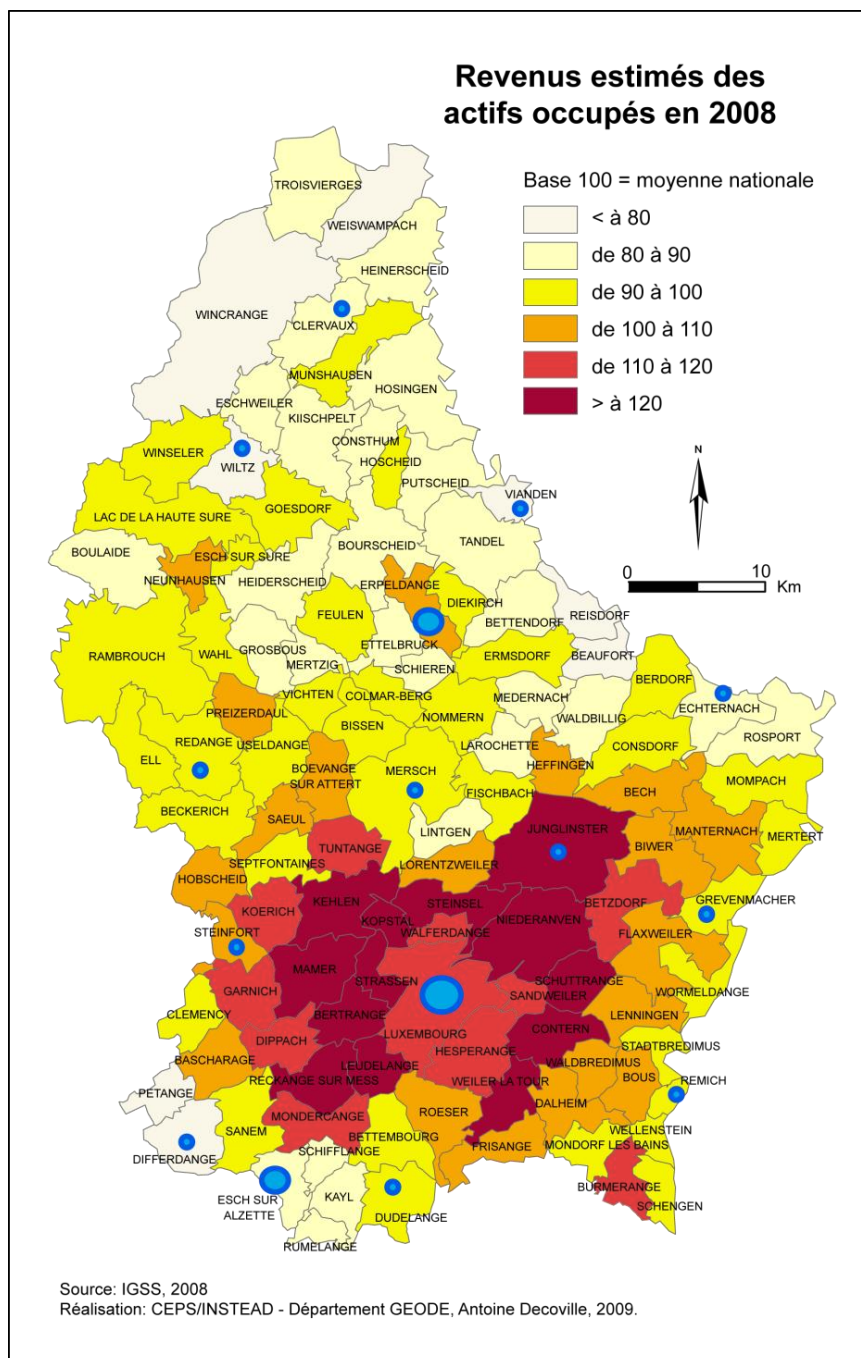
**Indicateur 15 :** Cette carte montre l'évolution, au cours de la période allant de 1994 à 2008, de la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population communale en



L'indicateur sur la dynamique de vieillissement de la population permet de comprendre si, globalement, la tendance est à une augmentation ou à une baisse de la part que représentent les seniors dans le total de la population résidente entre deux dates (ici 1994 et 2008). Au niveau du pays dans son ensemble, les chiffres du STATEC montrent une grande stabilité de cette part. Elle était de 13,6 % en 1981, et de 14% aujourd'hui. Représenté de manière spatiale, cet indicateur est éloquent ; il oppose de manière nette un espace périurbain vieillissant situé dans la couronne périurbaine de la capitale, qui se prolonge le long de la vallée de l'Alzette jusqu'à la Nordstad, et un Luxembourg plus rural, plutôt rajeunissant, couvrant le Nord, et se poursuivant le long de la Moselle.

Cette carte montre à quel point l'espace et ses spécificités concourent à déterminer la structuration démographique du pays. La couronne périurbaine du Luxembourg a été la première à faire l'objet d'un phénomène important d'urbanisation sous forme de lotissements pavillonnaires, à partir des années 1960. Ce phénomène de périurbanisation est lié à un désir largement partagé par de nombreux habitants de devenir propriétaire d'une maison individuelle, tout en continuant à exercer une activité professionnelle en ville. Ces pratiques reposent bien évidemment sur l'utilisation massive de la voiture particulière qui permet de bénéficier d'un environnement jugé favorable, car situé au contact d'espaces « naturels » tout en continuant à entretenir un lien fort et régulier avec l'urbain, tant par le travail que par les lieux de distraction et de consommation fréquentés. Les ménages souhaitant acquérir un logement dans ce type d'espace sont souvent des couples avec enfants appartenant à des catégories sociales moyennes-supérieures. C'est en effet à cette étape de la vie que les besoins en termes d'espace sont les plus importants. Mais la rareté des terrains permettant d'offrir ce bon compromis entre proximité à la « Nature » et à la ville a généré une envolée des prix du foncier, entretenue par des processus spéculatifs. Aujourd'hui, la plupart de ces terrains sont tout simplement inabordables pour une part importante des ménages qui seraient potentiellement intéressés par leur acquisition. Il résulte de ce processus un phénomène de différenciation des espaces résidentiels en fonction des revenus, comme le montre la carte suivante.

**Indicateur 16** Cette carte représente, au niveau communal, le revenu moyen mensuel estimé des actifs ayant un emploi par rapport à l'indice 100, qui représente la moyenne nationale. Il s'agit d'estimations basées sur l'exploitation de fichiers de l'Inspection générale de la Sécurité sociale pour l'année 2008.



Cette carte offre une lecture très aisée de la structuration socio-spatiale du Grand-Duché. La première couronnée périurbaine autour de Luxembourg-Ville apparaît de manière très nette comme la région du pays concentrant les hauts revenus. Ces communes concilient les deux exigences principales des résidents: la proximité au centre urbain d'une part, et l'offre résidentielle, dominée par les maisons individuelles sur des parcelles d'importance.

La capitale, qui offre pourtant un cadre de vie de choix avec la diversité de ses services et son offre culturelle, affiche une valeur moyenne de revenus inférieure à celle de la première couronne. L'offre de logements dans la capitale ne semble pas adaptée aux exigences des couches intermédiaires de la société. Les coûts semblent trop élevés pour permettre de fixer les jeunes ménages avec enfants.

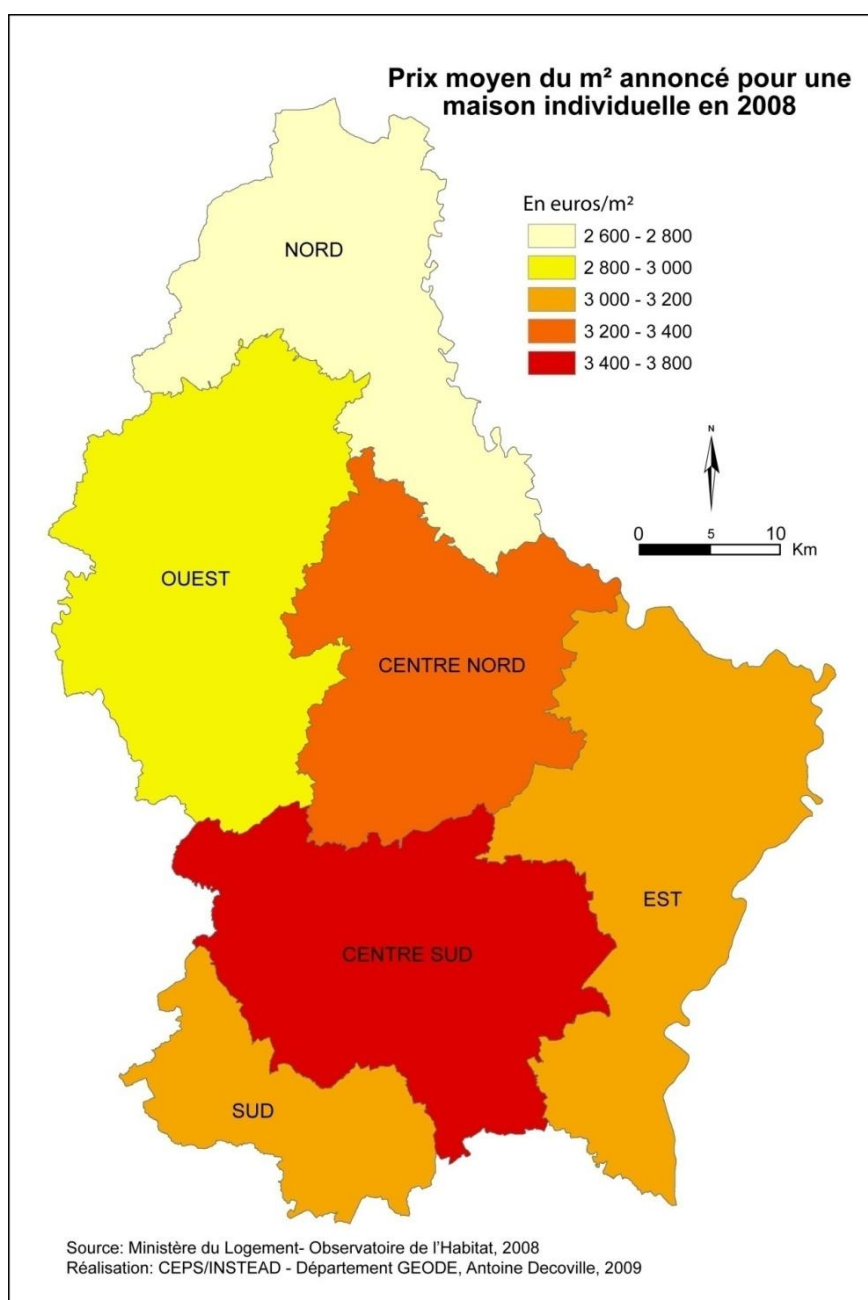
La région Sud apparaît sans surprise comme moins aisée que la moyenne, en raison des synergies liées à son passé industriel marqué qui a favorisé l'installation de populations ouvrières moins bien rémunérées. Le Nord du pays présente également des valeurs moins élevées ; ce qui s'explique par la présence d'un nombre plus faible d'emplois à haute valeur ajoutée.

Notons que la plupart des Centres de Développement et d'Attraction affichent des valeurs moyennes ou faibles, à l'exception de Junglinster. Ce dernier CDA, qui est bien relié à Luxembourg-Ville par la route d'Echternach, accueille en fait nombre de personnes travaillant dans l'agglomération de la capitale, et peut de ce fait être assimilé aux autres communes de la première couronne périurbaine.

Un double constat peut être tiré de la lecture de cette carte. Le premier, c'est celui d'une affection forte de la population résidente pour l'habitat en milieu périurbain. C'est ici que les populations les plus aisées, donc qui ont les moyens financiers de choisir leurs lieux de résidence s'installent préférentiellement, alors que les villes semblent plutôt désertées par les couches moyennes et supérieures. Cette remarque nous amène au second constat, qui est celui d'un échec des villes à créer les conditions propices pour fixer les jeunes ménages avec enfants, en adaptant l'offre du parc de logements, par exemple.

Confrontons maintenant à cette carte sur les revenus celle des prix de l'immobilier.

**Indicateur 17** : Cette carte, produite à partir de données de l'Observatoire de l'habitat, fournit une estimation sur les prix moyens annoncés du m<sup>2</sup> dans la presse pour une maison individuelle. Les données ont été agrégées au niveau des régions d'aménagement afin de faire ressortir les grandes tendances nationales plutôt que les spécificités locales.



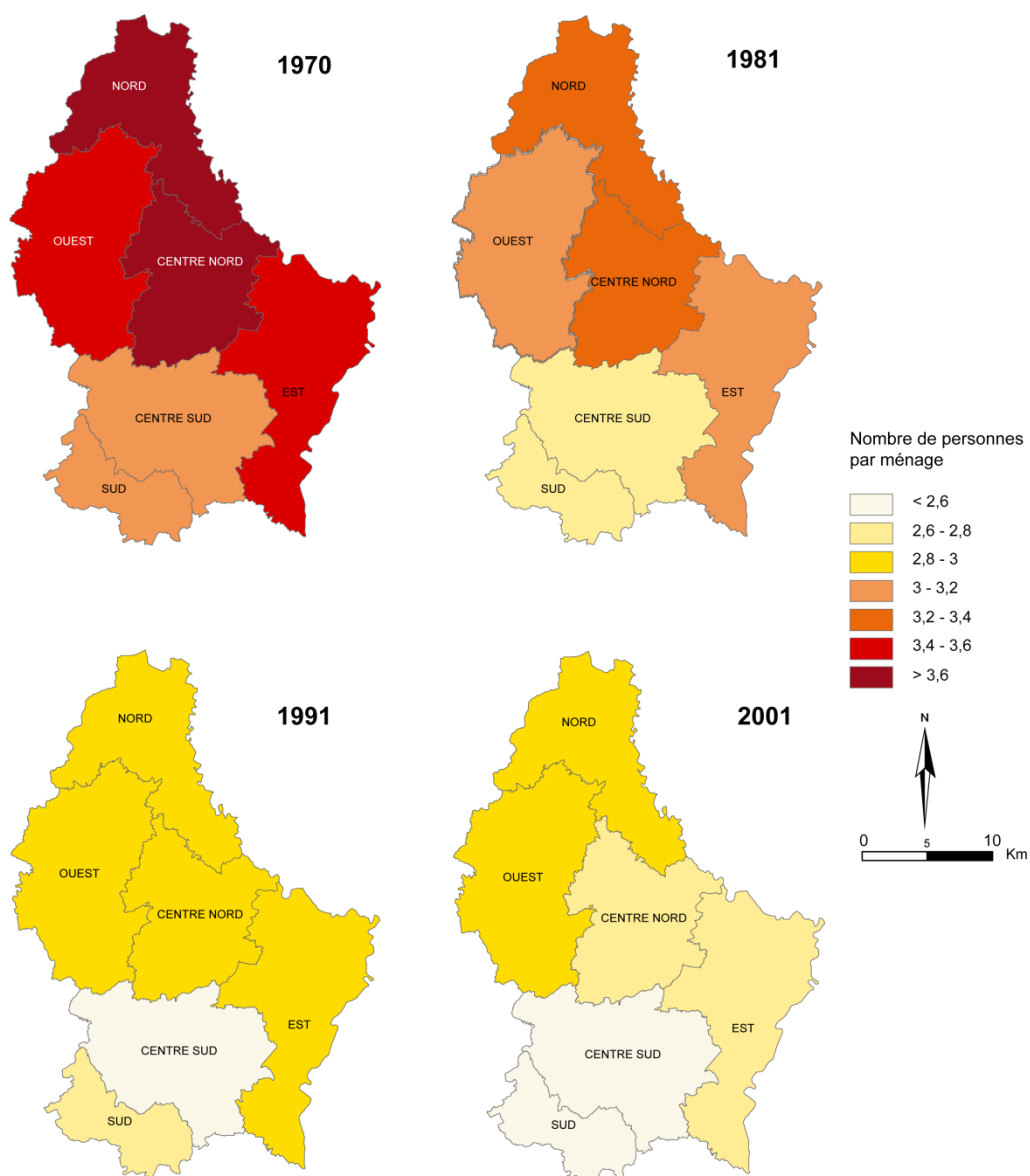
La mise en perspective de la carte sur les revenus des actifs occupés et de celle sur les prix du foncier explique pourquoi nombre de ménages reportent leurs choix résidentiels sur des terrains plus éloignés de la capitale. Malheureusement, ce phénomène génère des nuisances, tout d'abord pour les nouveaux habitants, qui sont totalement dépendants de l'automobile, et qui voient souvent s'allonger de manière considérable la durée moyenne de leurs déplacements vers les pôles d'emplois ou les centres de services. Mais les nuisances s'exercent également sur l'ensemble de la collectivité, qui pâtit de l'augmentation de la congestion des routes et de la pollution associée, et qui voit se banaliser les paysages ruraux avec le développement de nouveaux quartiers résidentiels souvent mal articulés aux noyaux villageois plus anciens (en plus de l'établissement de zones commerciales et de zones d'activités en pleine campagne, qui affectent très fortement l'identité paysagère du pays). Il s'agit d'un phénomène typique de « rurbanisation », qui se traduit donc par un « mitage » des espaces naturels et une densification de la voirie.

Les choix résidentiels ainsi que le marché immobilier constituent donc les principaux facteurs explicatifs de cette différenciation de l'espace en fonction de l'âge des individus. Les lieux de vie évoluent avec l'âge, il existe des parcours résidentiels-types, pour une société donnée, dont les différents stades correspondent aux grandes étapes de la vie. Aujourd'hui, il semblerait que l'offre résidentielle en milieu urbain ne soit pas à la hauteur des attentes de la population compte-tenu de son prix, ce qui explique le succès des espaces à dominante rurale. La réussite de la politique de déconcentration concentrée ne peut s'appuyer que sur une offre immobilière qui sache articuler l'exigence d'une densification du bâti avec la prise en compte des désirs des habitants, tout en restant abordable au niveau du coût. Des exemples de formes urbaines réussies alliant ces différentes qualités existent à l'étranger comme au Luxembourg ; il conviendrait de s'en inspirer.

Indépendamment de ces trajectoires, on observe également une tendance profonde à un bouleversement de la structure des ménages, qui va inévitablement affecter des besoins en nouveaux logements, loin du modèle dominant de la maison individuelle en milieu périurbain.

**Indicateur 18 :** Ces quatre cartes successives montrent l'évolution du nombre moyen de personnes par ménage aux dates des quatre précédents recensements, par région d'aménagement.

**Evolution du nombre de personnes par ménage sur la période 1970 - 2001**



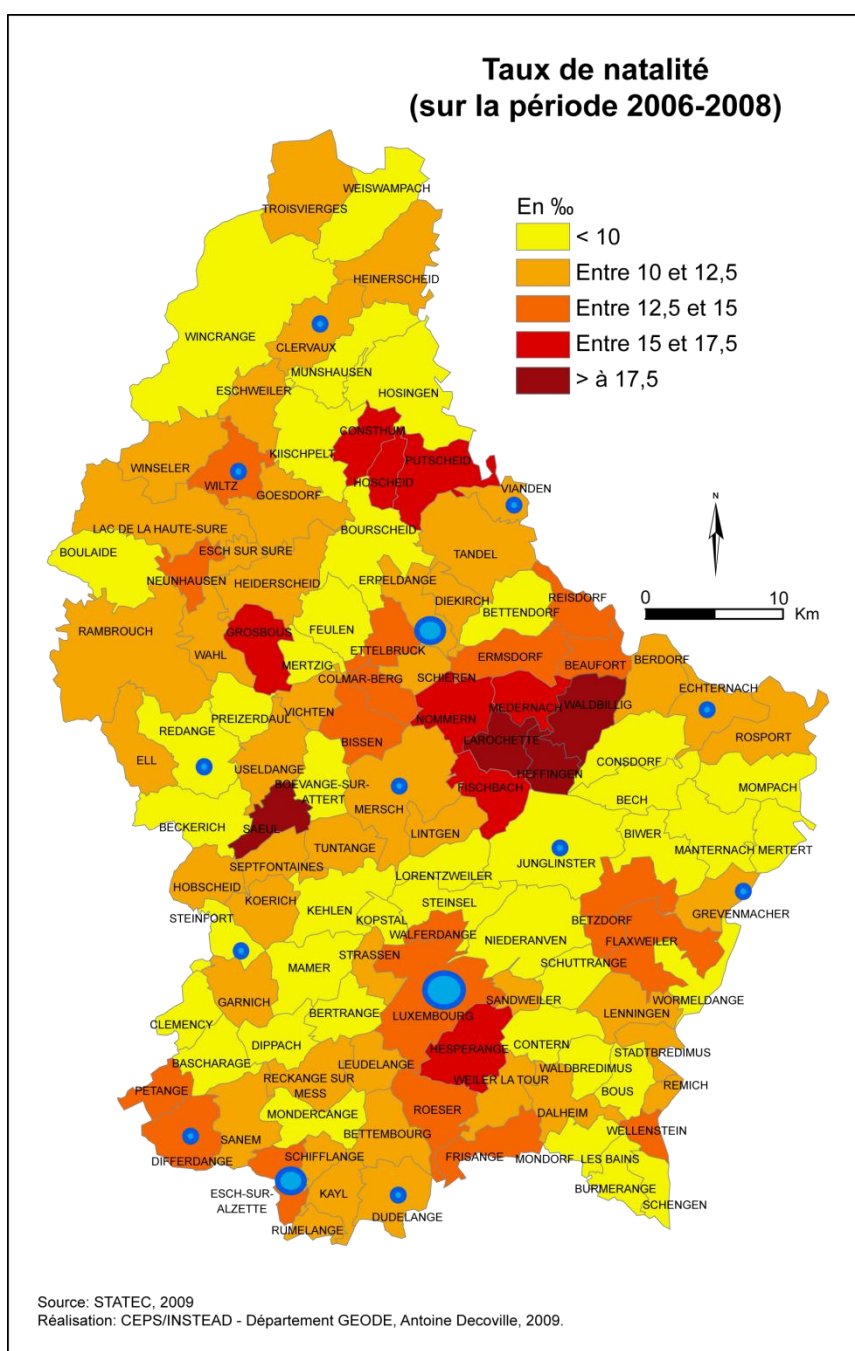
Sources: STATEC, Recensements généraux de la population  
Réalisation : CEPS/INSTEAD - Département GEODE, Antoine Decoville, 2009.

L'importance du nombre de divorces, la baisse de la natalité, l'augmentation de l'espérance de vie ainsi que l'augmentation du nombre de familles monoparentales sont à l'origine d'une très forte diminution du nombre moyen de personnes par ménage au cours des dernières décennies. Ce phénomène contribue à l'augmentation de la demande en logements de petites tailles. La taille moyenne d'un ménage est ainsi passée de 3,2 personnes en 1970 à moins de 2,6 personnes en 2001. **Il fallait ainsi, en 2001, environ 26 500 logements de plus qu'en 1970 pour répondre aux besoins d'une population équivalent à celle de 1970, indépendamment de la demande émanant des nouveaux habitants !**

La structure des ménages reste toutefois quelque peu différenciée, elle est plus élargie dans les régions à dominante rurale que dans les régions plus urbaines. Les personnes seules tendent souvent à privilégier la proximité vis-à-vis des lieux de sociabilité et des lieux de travail tandis que les ménages avec enfants recherchent plutôt des logements de tailles conséquentes, donc situés dans des endroits à la périphérie des régions plus fortement urbanisées où le foncier est moins cher.

Cette répartition des ménages dans l'espace permet de penser que le phénomène de rajeunissement de la population dans les communes à tendance rurale pourrait perdurer dans les années à venir du fait d'une natalité relativement importante, s'il n'est bien sûr pas contrebalancé par une politique du logement volontariste. En effet, les ménages étant en âge d'avoir des enfants peuvent ainsi contribuer, par un solde naturel positif, à accentuer la croissance démographique totale occasionnée dans un premier temps par le seul solde migratoire.

**Indicateur 19 :** Le taux de natalité est exprimé en pour mille(‰), il a été calculé sur une période de 3 années (2006 à 2008) afin de lisser les valeurs qui peuvent présenter une certaine variabilité sur les communes comptant de faibles effectifs de population.



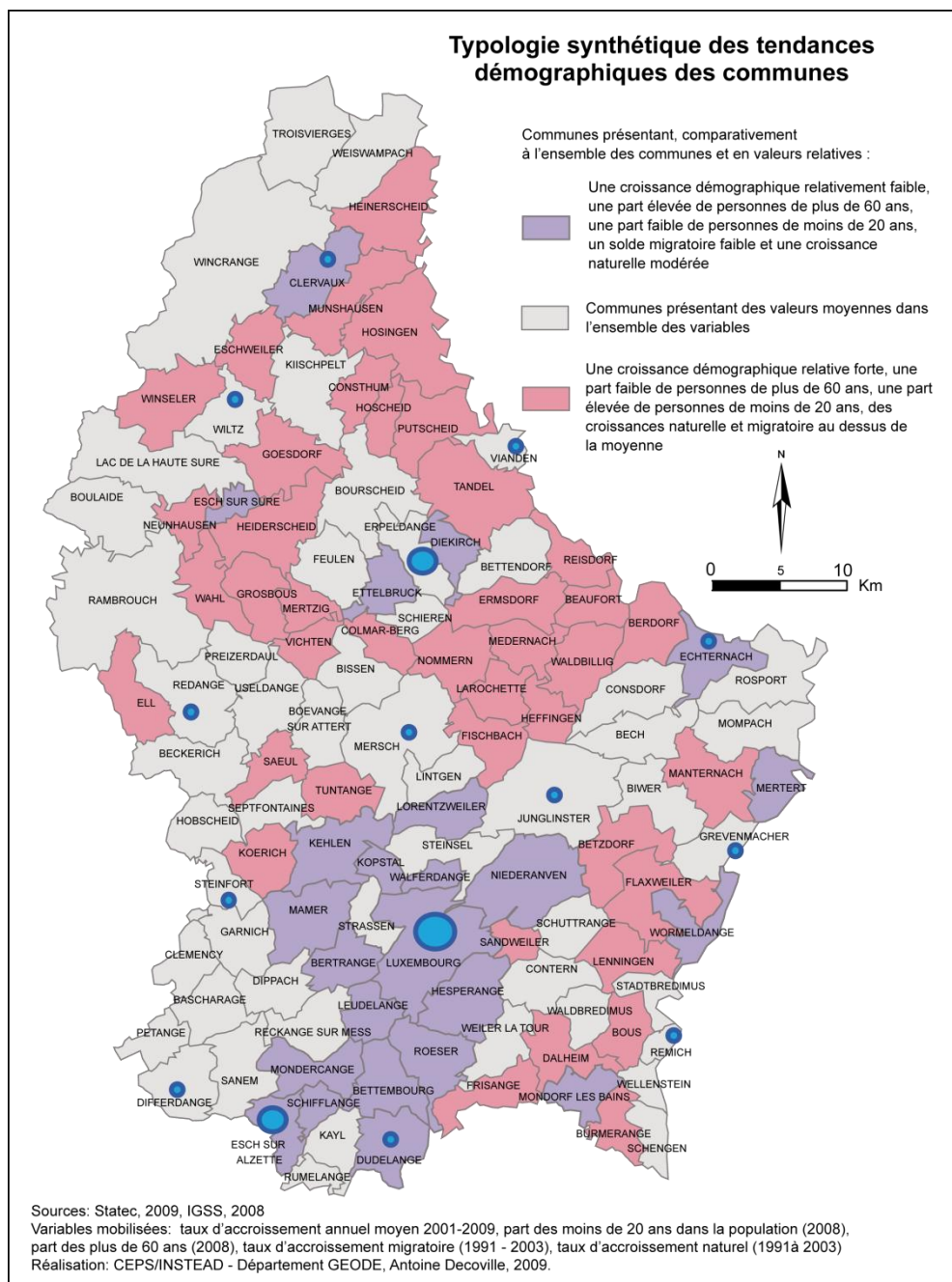
Avec un taux de natalité de plus de 15 ‰ sur la période 2006-2008, le Luxembourg affiche une valeur supérieure à bon nombre de pays de l'Union Européenne. Cette natalité est nettement plus forte dans les populations d'origine étrangère que dans la population luxembourgeoise.

Cette carte montre une relative hétérogénéité des situations, mais globalement il apparaît que les valeurs relatives élevées concernent essentiellement des communes à dominante rurale, à l'exception notoire de la capitale, Hespérange et Roeser. Cela confirme l'impression déjà fournie précédemment par d'autres indicateurs, selon laquelle les jeunes ménages en âge d'avoir des enfants tendraient à privilégier des localisations résidentielles dans des communes plutôt rurales. En effet, les valeurs de natalité sont étroitement corrélées à celles sur la part des femmes en âge de procréer dans la population communale. Les espaces de la première couronne autour de Luxembourg-Ville, qui avaient connu un phénomène de périurbanisation il y a plusieurs décennies connaissent en revanche une natalité faible. Ces communes se sont en effet progressivement vidées de leurs populations jeunes, parties pour travailler ou étudier, et les jeunes ménages ne peuvent que difficilement accéder aux parcs de logements prisés et donc très chers qu'elles offrent.

Ce dernier point doit être soulevé, il montre les conséquences possibles de projets d'urbanisation résidentielle réalisés dans des laps de temps relativement courts et s'adressant à un public homogène au niveau de la structure par âge et de la catégorie socioprofessionnelle. Le manque de diversité peut mener à des phénomènes de rajeunissement ou de vieillissement massifs, qui créent des problèmes en termes de réponse institutionnelle aux besoins des individus. Les services publics créés pour une population jeune à un moment donné dans une commune (les crèches, les établissements pour enseignement précoce, par exemple) risquent ainsi d'être surdimensionnés quand les jeunes grandissent, surtout si on ne pratique pas une politique du logement à coût modéré qui incite de nouveaux jeunes ménages à venir s'installer. Il incombe donc de préserver une mixité sociale et générationnelle dans les communes, à même de maintenir une cohésion territoriale et de garantir la viabilité des équipements publics dans le temps.

Au terme de la lecture de ces différents indicateurs, il importe de synthétiser l'information afin de dégager des tendances générales.

**Indicateur 20 :** La carte suivante a été réalisée à partir d'une méthode statistique dite de « classification ascendante hiérarchique », permettant de rassembler, dans un seul groupe, les communes présentant des valeurs proches pour plusieurs critères. Les variables mobilisées ici sont celles du taux d'accroissement annuel entre 2001 et 2009, de la part des moins de 20 ans dans la population, de la part des plus de 60 ans, du taux d'accroissement migratoire et du taux d'accroissement naturel.



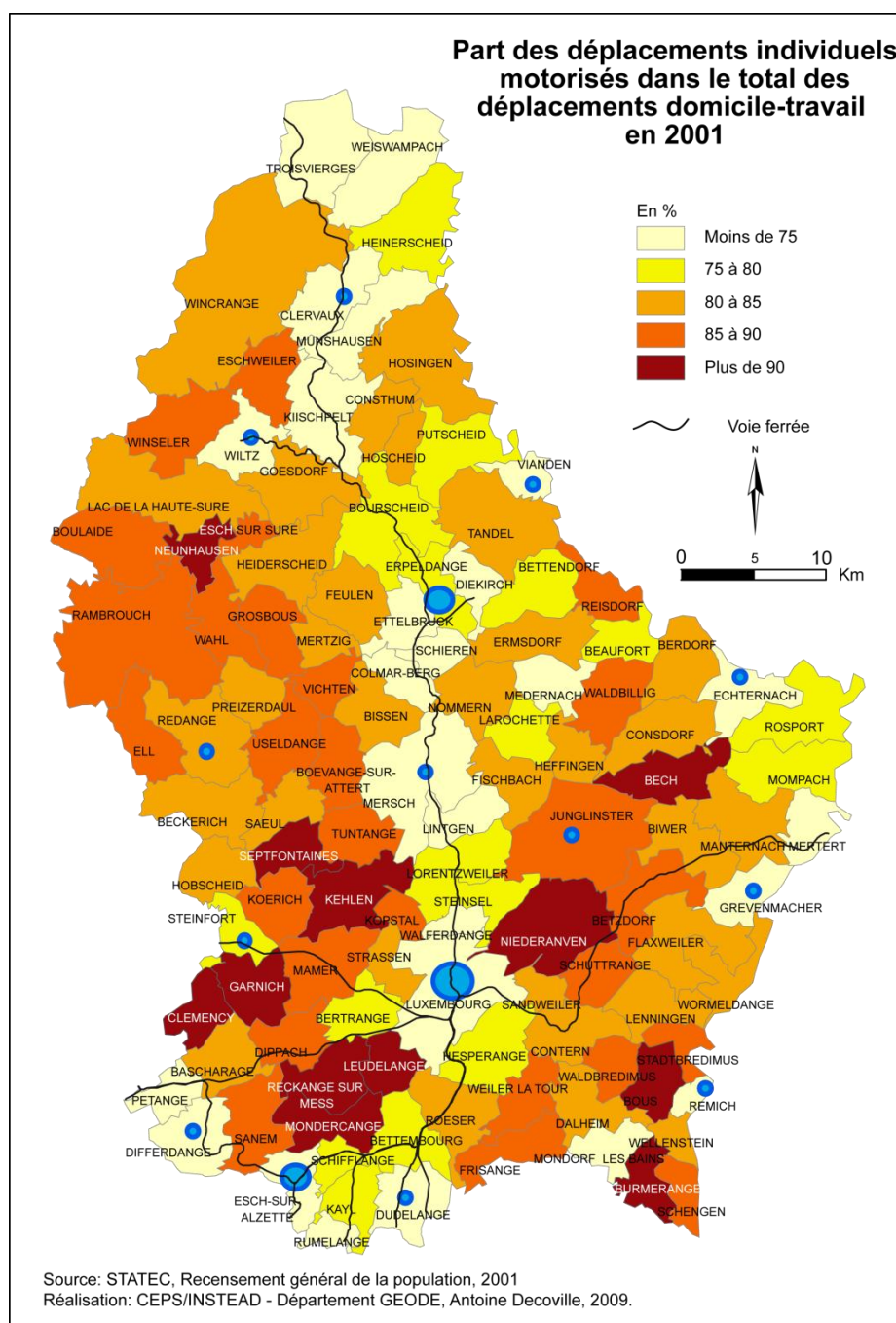
Cette typologie, relativement simplifiée, fait apparaître trois différents types de communes. Les communes grises ne présentent pas de caractère particulièrement affirmé, il s'agit de communes qui présentent des valeurs assez proches des moyennes nationales dans l'ensemble des variables considérées. En revanche, les deux autres types de communes renvoient à des dynamiques opposées. Les communes en violet présentent la particularité d'être moins dynamiques sur le plan de la croissance démographique, en valeurs relatives, que la moyenne des communes du Grand-Duché. Elles ont également pour caractéristique de compter une part relativement importante de personnes âgées, et, *a contrario*, une part faible de personnes jeunes. Les communes en rose présentent des tendances opposées. Il s'agit de communes attractives, jeunes et présentant une croissance naturelle supérieure à la moyenne.

Lorsque l'on analyse ces résultats, il apparaît que sept Centres de Développement et d'Attraction présentent des tendances proches renvoyant à un profil démographique plutôt âgé, moins attractif et croissant moins que les moyennes du pays. Aucun de ces C.D.A. ne fait partie du groupe des communes plutôt jeunes, dynamiques et attractives. Cette carte semble opposer, une fois de plus, les communes caractérisées par un faible degré d'urbanisation, qui paraissent attractives, et les communes au contraire plus urbaines, comme la région de la capitale, sa couronne périurbaine, la région Sud et la Nordstad, qui sont moins dynamiques.

Il n'y a pas de réponse unique pour expliquer cette situation, mais plutôt une conjonction de facteurs, tels les prix du marché immobilier, de même que le désir largement partagé d'accéder à la propriété individuelle. Ces forces profitent pleinement à la croissance de la population dans les communes à tendance rurale. Au contraire, les centres urbains où les prix sont parfois élevés, de même que la couronne périurbaine de Luxembourg-ville tendent, en valeurs relatives, à se développer moins rapidement, et présentent des profils de population plus âgés. Les personnes actives seules sont également plus nombreuses à vivre dans ces communes urbaines.

Ces éléments montrent qu'il est important de poursuivre les efforts en faveur d'une plus grande concentration de la population et des activités dans les Centres de Développement et d'Attraction, qui est une manière d'assurer, à terme, un développement soutenable du territoire. L'objectif d'amélioration de la part des transports publics dans le total des déplacements est ainsi tributaire d'un développement spatial en partie canalisé dans les centres urbains. La forme urbaine joue en effet un rôle important dans la capacité d'un réseau de transports publics à concurrencer l'automobile, comme le montre l'indicateur ci-dessous.

**Indicateur 21 :** il s'agit ici de montrer la part des déplacements domicile-travail réalisés en véhicule motorisé individuel. Les données sont extraites du dernier recensement général de la population (2001).



L'habitat dans les communes à tendance rurale éloignées des principaux pôles d'emplois encourage l'utilisation de transports motorisés individuels pour se rendre au travail, mais également pour les multiples trajets qu'effectuent les couples avec jeunes enfants. Ces derniers sont en effet plus susceptibles que d'autres d'utiliser les équipements publics ou privés dont ces communes sont justement souvent mal dotées (structures d'accueil pour les enfants, espaces de loisirs, établissements de soins).

**Les Centres de Développement et d'Attraction, caractérisés par une plus forte densité du bâti et par une plus grande mixité fonctionnelle, présentent ainsi les meilleurs chiffres en termes de part des déplacements réalisés autrement qu'en voiture particulière.**

Dans les couronnes périurbaines, les chiffres apparaissent moins bons. Ces communes sont caractérisées par un taux de navetteurs sortants extrêmement important lié au faible nombre d'emplois intra-communaux. Mais leur forme urbaine a également un impact négatif sur l'utilisation potentielle des transports publics. En effet, quand des zones urbanisées sont relativement peu denses et ne présentent pas de réelle centralité, la part des habitants résidant à proximité d'un arrêt de transport en commun est faible. Or, la distance pédestre qui sépare le lieu de résidence de l'arrêt de transport en commun est capitale pour que les individus optent pour les transports publics.

Dans le Nord du pays, la présence de la ligne ferrée dans certaines communes permet de concurrencer efficacement l'utilisation de l'automobile. En effet, avec la distance, les transports publics sont très compétitifs, en termes de vitesse mais également de confort pour l'usager.

Il est important de souligner que les communes connaissant une croissance démographique relative importante sont malheureusement précisément celles qui obtiennent de mauvais chiffres en matière de partage modal, ce qui ne laisse pas augurer d'une évolution des pratiques allant dans le sens des objectifs escomptés dans l'IVL. Toutefois, les données ayant servi à la réalisation de cette carte sont issues du Recensement Général de la Population de 2001, ce qui est ancien au regard des évolutions qualitatives indéniables que le pays a connu en matière d'offre de transports en commun depuis cette date.

## CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Cette partie sur les perspectives d'évolution de la population montre globalement une tendance à la croissance et au rajeunissement des campagnes, tandis que les villes et les Centres de Développement et d'Attraction semblent moins dynamiques. Cette constatation ne va pas dans le sens escompté dans les documents de planification.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Il convient ainsi de souligner que les préférences résidentielles des habitants sont encore largement en faveur de l'habitat individuel en milieu périurbain, aux dépens des logements collectifs en milieux urbains plus denses (Observatoire de l'habitat, 2009). Cette offre est rarement disponible dans les centres, où les prix élevés du foncier ont encouragé la construction de logements collectifs plus rentables. Mais indépendamment des déterminants liés aux logiques du marché, il faut noter que les administrations communales n'ont pas non plus toujours su adapter leur offre résidentielle à l'évolution de la demande par le biais de politiques du logement volontaristes. Rares sont ainsi les milieux urbains plus denses qui ont su fidéliser les populations jeunes issues des couches sociales moyennes. Ces dernières ont le plus souvent déserté les espaces urbains, faute d'offres résidentielles concurrentiels, alors même qu'elles sont demandeuses de services disponibles en ville.

Il est pourtant possible de concilier densité résidentielle et habitat de qualité pour un coût maîtrisé en milieu urbain, à condition que les autorités communales se saisissent de la question. Il en va du maintien, en ville, de couches sociales moyennes qui seul permettra de lutter contre un processus de spécialisation socio-spatiale.

Par ailleurs, l'objectif d'une amélioration du partage modal en faveur des transports alternatifs à la voiture (transports en commun, mobilité douce), qui constitue un des enjeux majeurs de la politique d'aménagement du territoire poursuivie au Luxembourg ne peut s'appuyer que sur un double processus de densification du tissu bâti dans les centres urbains et sur une augmentation de leur mixité fonctionnelle, pour mieux articuler les lieux de vie et de travail. Il est donc important de poursuivre les efforts entrepris pour développer les Centres de Développement et d'Attraction afin de renverser une tendance aujourd'hui encore trop favorable à l'urbanisation des communes à tendance rurale peu accessibles et peu aptes à répondre aux demandes de la nouvelle population en termes d'offre de services. Le succès ne peut passer que par une combinaison des stratégies qui soit à la fois horizontale, c'est-à-dire articulant les politiques du logement, des infrastructures, du transport et de l'environnement, mais également verticale, en déclinant les objectifs d'aménagement formulés au niveau national dans les documents réglementaires existant au niveau local.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Si le Luxembourg est une terre d'accueil depuis plus d'un siècle, grâce au développement d'une économie aujourd'hui devenue prospère, il est également une terre de natalité, à laquelle contribue beaucoup la population d'origine étrangère. Cette croissance démographique est bien sûr profitable à l'économie et permettra de maintenir un certain équilibre entre la population travaillant et celle n'étant pas en âge d'exercer une activité professionnelle. Il convient toutefois de veiller à ce que le territoire soit capable d'accueillir cette population nouvelle sans compromettre les impératifs d'une gestion parcimonieuse de la ressource foncière, de la préservation des qualités paysagères et d'une réduction des émissions de polluants.

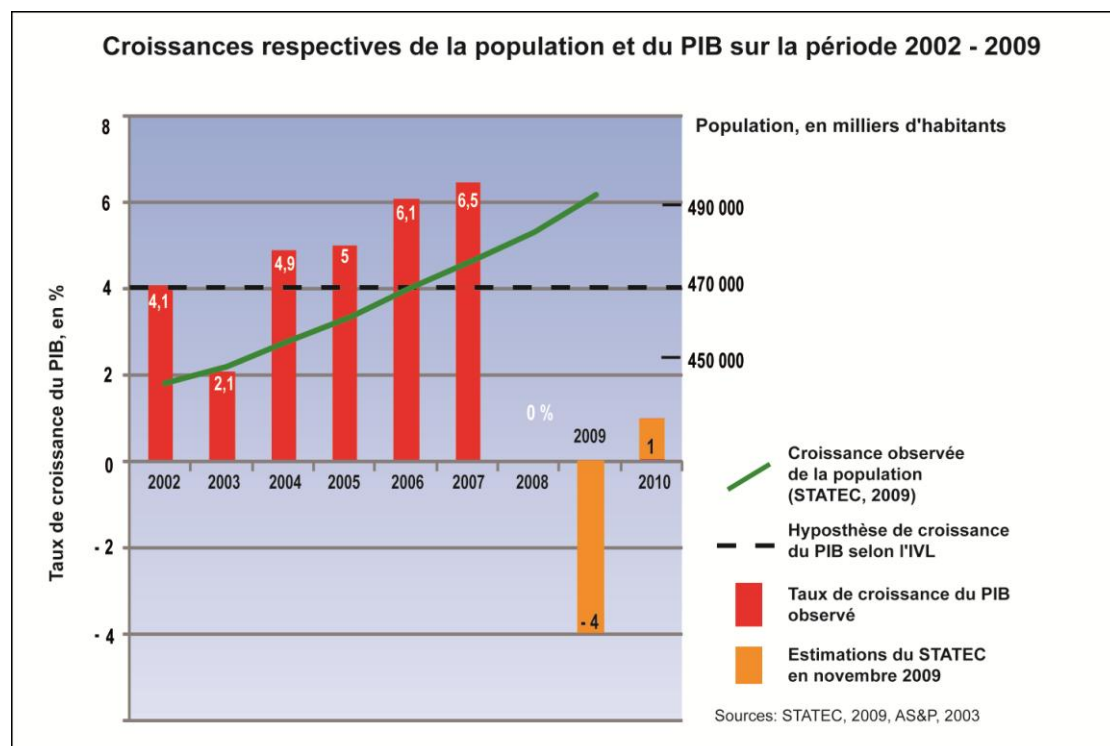
L'une des clés pour réussir à combiner ces impératifs réside dans l'articulation des lieux de résidence, de travail et de services. Il faut construire des logements et des services, certes, mais dans des lieux appropriés, c'est-à-dire en priorisant les centres urbains disposant de services efficaces, de commerces et d'un bon réseau de transports publics.

Or, les éléments présentés dans cette note tendent à montrer que les dynamiques de croissance démographique ne sont pas encore en adéquation complète avec les préceptes de la politique d'aménagement du territoire. S'il est vrai que les centres urbains et les centres complémentaires continuent à accueillir plus des deux tiers de la croissance totale de la population, de nombreuses communes présentant un caractère rural encore marqué croissent de manière trop rapide, ce qui va à l'encontre d'un développement maîtrisé du territoire.

L'étude de la démographie dans l'espace et de ses dynamiques de croissance trouve ses déterminants dans l'attractivité des lieux. Aujourd'hui, la quasi-totalité du Grand-Duché est incorporée dans l'aire d'attraction de la capitale. Dans ce contexte, la détermination du choix résidentiel d'un individu ou d'un ménage résulte d'un arbitrage entre des intérêts liés à la proximité vis-à-vis des lieux de centralité, le type de logement désiré et enfin aux aménités que procure l'environnement proche. Ce choix se fait sous la contrainte de la capacité budgétaire, souvent mise à mal par des années de croissance accélérée des prix qui semble aujourd'hui s'atténuer. Il est donc très difficile d'infléchir la tendance, qui est portée par des facteurs non seulement réglementaires mais également économiques, culturels, et sociaux. Seule une politique d'aménagement volontaire dotée de ressources et de moyens forts et appuyée par une démarche d'information du grand public permettra d'assurer le bien-être des habitants dans un environnement durablement géré.

Il serait enfin regrettable de ne pas évoquer, au terme de ce dossier, les éventuelles conséquences de la crise économique globale actuelle sur la croissance démographique au

Luxembourg. Dans ses prévisions démographiques, l'IVL s'était basé sur une estimation de la valeur moyenne de croissance du PIB pour extrapoler des estimations sur l'attractivité du Luxembourg via son marché du travail. Or, la valeur estimée de 4% de croissance moyenne annuelle du PIB jusqu'à 2020, qui était retenue par l'IVL compte-tenu des valeurs observées précédemment, ne correspond plus aux valeurs enregistrées récemment. Pour 2008, la croissance semble avoir été nulle, et l'année 2009 sera certainement marquée par une tendance fortement négative. Pourtant, la population a continué à croître de manière importante en 2009 par rapport à 2008, malgré le moindre dynamisme du marché de l'emploi.



Que faut-il en déduire ? Existe-t-il un décalage temporel dans la corrélation supposée entre croissance économique et croissance démographique au Luxembourg ? Ou est-ce que le moteur de l'immigration serait plus lié à un différentiel entre le niveau de l'économie du Luxembourg et celui des pays voisins qu'à une croissance absolue du PIB en valeur ?

Ces questions montrent bien à quel point il est important de garder à l'esprit que le Luxembourg ne fonctionne pas comme un système clos. Penser le développement spatial du Luxembourg, c'est penser un territoire en mouvement, inséré dans des espaces plus larges avec lesquels il entretient d'étroites relations, et qu'il nourrit autant qu'il s'en nourrit.

## BIBLIOGRAPHIE :

CEPS/INSTEAD-Département GEODE, 2008, Suivi du développement territorial du Luxembourg à la lumière des objectifs de l'IVL. Luxembourg: Rapport pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire, 49 p.

Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, 2003, « Programme Directeur d'Aménagement du Territoire. Grand-Duché de Luxembourg », 224 p.

Innenministerium, 2004, « Ein Integratives Verkehrs -und Landesentwicklungskonzept für Luxemburg », 148p.

Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Département du Logement, Observatoire de l'Habitat, 2007, Note de l'Observatoire n°7, « La consommation foncière au Luxembourg entre 1997 et 2004 », 6 p.

Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Département du Logement, Observatoire de l'Habitat, 2007, Note de l'Observatoire n°8, « Evolution des offres de vente de logements entre 2004 et 2006 », 6 p.

Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Département du Logement, Observatoire de l'Habitat, 2007, Note de l'Observatoire n°9, « Le potentiel foncier constructible pour l'Habitat au Luxembourg en 2004 », 6 p.

Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Département du Logement, Observatoire de l'Habitat, 2009, Note de l'Observatoire n°12, « Préférences et satisfaction résidentielle des habitants du Luxembourg- un aperçu », 6 p.

OCDE, 2007, Examens territoriaux de l'OCDE Luxembourg, Editions de l'OCDE, 209 p.

STATEC, 2008, Economie et Statistiques, *Immigrés retraités: Resteront-ils au Luxembourg?*, Luxembourg, 14 p.

Wey Claude (Dir), 1999, Le Luxembourg des années 50. Une société de petite dimension entre tradition et modernité. Publications scientifiques du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, tome III, 420 p.



B.P. 48  
L-4501 Differdange  
Tél.: +352 58.58.55-1  
[www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Département de l'aménagement du territoire